

Louvigné de Bais

Travaux de la déviation
Vue du rond-point de la RD95.

Bulletin municipal

Jun 2021 - N° 75

Chères Louvignéennes, chers Louvignéens,

Nous tenons à débiter cet éditorial en adressant nos remerciements les plus sincères à l'ensemble des élus et des agents communaux pour le travail accompli ces derniers mois dans ce contexte si particulier et si complexe de cette pandémie.

Dans le domaine des **infrastructures et des travaux**, commençons par évoquer notre Pôle Médical. Tous les cabinets sont maintenant occupés suite à l'arrivée de Monsieur Jonathan ROCHER, diététicien. La structure accueille désormais 15 professionnels de santé. Le développement des services de santé est une grande satisfaction. Depuis mars, Le Dr. Alexandra GAVAZ, dentiste, s'est installée dans l'ancien cabinet des médecins après réaménagement de celui-ci. Son collègue, le Dr Nicolas PRATOUCY, l'a rejoint en avril.

L'ancien cabinet des infirmières, rue Madame de Sévigné, a été entièrement rénové pour accueillir Madame Elodie FOUCHET qui ouvre un institut de beauté, apportant ainsi un nouveau service dans la commune.

D'autres chantiers ne passent pas inaperçus, notamment ceux de la rénovation de la tour de l'église. Ils vont se terminer courant juin. Nous préparons dès maintenant la dernière tranche de travaux intégrant la réfection des magnifiques verrières de la façade nord datant pour certaines du XVI^e siècle et classées aux monuments historiques.

Au second semestre va débiter la construction d'une extension de la salle des sports avec quatre vestiaires joueurs, deux vestiaires arbitres et la remise aux normes des sanitaires actuels.

Les lotissements « le Clos Saint-Georges » et « le Pont-Bonnier » comptent actuellement plusieurs réservations. Le lotissement communal « les Manoirs 3 », situé juste derrière le Pôle Médical va voir son aménagement se réaliser en fin d'année.

Les travaux de la déviation de la RD777 ont commencé par des ouvrages d'art auxquels il faut ajouter le rond-point sur la RD 95 vers Domagné. En ce milieu d'année le tracé de la déviation se profile dans les différentes parcelles à l'ouest et au nord de la commune.

« Nous allons devoir nous réapproprier le bourg » comme nous l'avons évoqué officiellement en octobre 2020, lors du lancement des travaux de ce contournement. Enjeu majeur de notre mandat, la municipalité a dans ce but signé une convention avec le Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré afin de lancer les premières études de programmation urbaine préalables à l'aménagement et au développement du bourg.

Au chapitre de la **vie culturelle et associative**, les effets de la pandémie ont été conséquents sur l'activité de nos associations Louvignéennes. Souhaitant préserver la qualité et richesse de notre tissu associatif, nous programmons la tenue du forum des associations le 4 septembre prochain et le lancement d'une commission extramunicipale ouverte à tous pour relancer l'animation de notre commune. Quelques associations sont en cours de création ; nous les accueillerons avec bienveillance.

Côté **commerce, artisanat et services**, l'arrivée d'une professeure de yoga/masseuse, la présence d'un nouveau « food truck » le samedi soir et les nouveaux services mentionnés plus haut prouvent la dynamique et l'attrait de notre commune.

Pour assurer une bonne marche de l'ensemble des **services publics** et améliorer une qualité de vie au travail, à l'aide d'outils opérationnels Ressources Humaines (organigramme, fiches de postes, règlement intérieur et autres), nous avons élaboré une

nouvelle organisation de la mairie :

- création d'un pôle Enfance-Jeunesse ;
- réorganisation du service administratif avec le recrutement en cours d'un DGS (directeur général des services) ;
- le recrutement d'un nouvel agent administratif ;
- des postes plus équilibrés avec de nouvelles missions ;
- le changement d'horaire d'ouverture de l'agence postale et son déménagement.

Notre volonté est aussi d'associer tous les citoyens à la vie publique et de créer de nouveaux débats. La commission **Enfance-Jeunesse** a décidé de créer, avec l'appui des équipes pédagogiques des 2 écoles, le conseil municipal des enfants (9-11 ans) qui permettra de les familiariser avec la citoyenneté et de s'impliquer au sein de la vie locale. Pour les jeunes de 12 à 17ans, un questionnaire sera diffusé afin de recueillir leurs besoins et leurs propositions.

Concernant les **finances**, le conseil municipal a validé fin mars le budget primitif de la commune. Malgré les difficultés et incertitudes liées au contexte actuel, ce budget intègre un montant d'investissement conséquent de 1 764 450 € permettant de financer les différents travaux, équipements et études programmés. Un budget supplémentaire de 600 000 € est également envisagé en cours d'année afin de compléter le programme d'investissement. Ce complément de budget sera présenté en conseil municipal une fois que les subventions correspondantes attendues seront confirmées.

Concernant la **communication**, la municipalité a mis à disposition des Louvignéens l'application PanneauPocket afin de renforcer la communication et le lien social dans la commune. Nous avons dorénavant plus de 330 abonnés. Nous profitons de ces lignes pour inviter les personnes qui ne connaîtraient pas encore cet outil, à consulter la page 17 de ce bulletin ou à contacter l'accueil de la mairie.

Pour clore cet éditorial nous vous adressons, au nom de toute l'équipe, nos plus sincères salutations. Malgré le contexte actuel, nous vous souhaitons à tous un bel été et, par-dessus tout, de pouvoir retrouver au plus vite une vie que l'on qualifierait de « normale ».

Le maire, Thierry PIGEON, et ses adjoints,
Joseph JEULAND, Sandrine CLÉMENT,
Jean-Pierre BERTINET, Marie-Odile DAYOT,
Michel RENO.

Sommaire

P 2 de couv.	Editorial
3 à 9	Vie communale
10	Nouveaux commerçants et artisans
10 à 16	Actualités du conseil municipal
16 à 18	Projets et travaux
19 à 22	Informations municipales
23 à 28	Informations diverses
29	Expression de la minorité
30 à 34	Vie scolaire
35 à 43	Vie associative
P 44 de couv	Jeu concours

AUTORISATIONS D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Gavaz Alexandra**, 2, chemin des Diligences :
Local technique cabinet dentaire
- ✓ **Trucas Gilbert**, 5, lot. les Vallons : création d'une fenêtre
- ✓ **Godard Emmanuel**, 1, impasse des Joncs : piscine
- ✓ **Zimmermann Daniel**, 3, impasse St Job : piscine
- ✓ **Poirier François**, 20, rue Mme de Sévigné : changement menuiseries
- ✓ **Petrov Dimitri**, 13, rue des Saulniers : mur en pierres
- ✓ **Chesnais Gérard**, 9, rue de la Bouvrie : piscine
- ✓ **Gilles Dominique**, 2, la Martinière : extension maison habitation
- ✓ **Vet Aurélien**, 43, rue des Fontaines : création 2 vélux
- ✓ **Meneux Denis**, 4, lot. les Mazures : pose d'une verrière
- ✓ **Turban Véronique**, 2, rue de la Proulais : fermeture préau
- ✓ **Gadby Joseph**, 9, la Croix Méance : pose de clôture
- ✓ **Bertinet Jean-Pierre**, 3, résidence du Breil : pose de clôture

Permis de construire accordés

- ✓ **EARL Porci Blin**, la Guérvrière : cellule de stockage de céréales
- ✓ **Haleux Yannick**, le Clos St Georges : modificatif maison individuelle
- ✓ **M. Borne et Mme Zéli**, le Pont Bonnier : maison individuelle

Aide Sociale

Bistrot Mémoire du pays de vitré

Le Bistrot Mémoire est un lieu d'accueil et d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles de la mémoire ainsi que de leurs aidants, proches et professionnels. C'est un lieu ouvert à tous permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de détente et de convivialité sans inscription préalable.

Une psychologue et une équipe de bénévoles assurent l'accueil.

Lors des séances des thèmes d'échange ou interventions (professionnels, loisirs...) peuvent être proposés.



Les séances

Vitré : 1^{er} lundi du mois : 14h30-17h et 17h30-18h45.
Café "Bulle" - 2, rue Clairefontaine - 35500 VITRÉ

Marpiré : 2^e lundi du mois : 14h30-17h.
Le P'Ty Bistrot - 7, rue de l'église - 35220 MARPIRÉ

Louvigné-de-Bais : 3^e lundi du mois : 14h30-17h.
Bar Le Rozell - 1, place de l'église - 35680 LOUVIGNÉ-DE -BAIS

Etat civil

Naissances

- ✓ **Lecomte Laïla**,
13, rue des Fontaines,
née le 09.10.20 à Rennes
- ✓ **Bodin Valentin**,
25, rue des Fontaines,
né le 21.10.20 à Vitré
- ✓ **Marion Alyssa**,
1, impasse des Rochettes,
née le 02.11.20 à Vitré
- ✓ **David Arthur**,
24, rue Mme de Sévigné,
né le 06.11.20 à Vitré
- ✓ **Hamel Marin**,
11, rue des Douves,
né le 20.11.20 à Rennes
- ✓ **Gaillard Iona**,
30, la Cour du Mesnil,
née le 05.12.20 à Rennes



Décès et Transcriptions

- ✓ **Bourniche Michel**,
le 09.01.20 à Chantepie
- ✓ **Garrault Gérard**,
le 24.10.20 à Rennes
- ✓ **Etienne Joseph**,
le 29.11.20 à la Guerche-de-Bretagne
- ✓ **Marion Germaine** née Peltier,
le 05.12.20 à Louvigné-de-Bais
- ✓ **Hogrel Jean**,
le 31.12.20 à Vitré
- ✓ **Pihourd Marcel**,
le 23.04.21 à Vitré



Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public qui a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune.

Historique

Avant 1953, il fallait compter sur le bureau de bienfaisance créé par la loi de 1796 et le bureau d'assistance mis en place suite à la loi de 1893. À la suite de la fusion de ces deux bureaux par le décret-loi du 29 novembre 1953 est né le bureau d'aide sociale.

1986, avec la mise en œuvre de la politique de décentralisation de compétence (loi du 6 janvier), le bureau d'aide sociale devient le CCAS.

Rôle

- Fournir aux familles des informations sur les diverses aides existantes.
- Aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux, à constituer des dossiers. Dans ce cadre il exerce une mission de liaison avec les institutions publiques ou privées (CAF, MSA, service départemental...).

- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.
- Soutenir dans l'urgence les administrés. Le CCAS attribue des aides « secours alimentaires » en cas de besoin.

Fonctionnement

Le CCAS est géré par un conseil d'administration présidé par le maire (Le vice-président peut être un adjoint au maire délégué).

Le bureau est composé du maire, de 6 élus et de 6 personnes nommées par le président afin de représenter l'UDAF, l'ADMR, la MSA et les personnes âgées, pour la durée du mandat de ce conseil.

Le CCAS dispose d'un budget qui lui est propre avec des recettes et dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou du vice-président.

Les décisions sont prises après concertation des membres ; les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Agence postale

Depuis le 6 avril 2021, l'agence postale s'est installée à proximité de la mairie, au numéro 5, place de la mairie.

L'apport de ce changement : un espace de travail plus lumineux et ergonomique, le renouvellement du mobilier de bureau, un gain de visibilité pour l'agence postale, et l'aménagement d'une salle d'attente pour accueillir les usagers.

Mme Marie-Annick Loury vous accueille et vous conseille sur les nombreux services qu'offre l'agence postale :

vente de timbres, dépôt de courrier et colis, consultation et gestion des comptes pour la Banque postale, prise de rendez-vous avec un conseiller, ouverture d'une ligne mobile...

Les horaires restent inchangés :

- Lundi : 15h15 - 18h45
- Du mardi au vendredi : 9h30 - 13h
- Samedi : ouvert le 2^e et le 4^e samedi du mois (*) de 9h30 à 12h.

(*) : en phase avec l'ouverture du secrétariat de la mairie.



Le jardin

Pour celles et ceux qui souhaitent concevoir un jardin ou s'initier au jardinage, la mairie projette de mettre à disposition une parcelle de terre. Une association composée d'élus et de futurs jardiniers va être créée pour gérer ce jardin en établissant un règlement interne. Le jardin pourra être partagé ou proposé sous forme de parcelles individuelles.



Restaurant scolaire municipal

Animation

Depuis le début de l'année, quelques animations et décorations de la salle de restauration ont pu avoir lieu malgré le contexte sanitaire actuel. Exemple ci-dessous avec l'exposition de drones avec l'aide de l'association AEROPAVI de la commune.



Nouveau protocole sanitaire au restaurant scolaire depuis janvier 2021 du fait de la crise COVID

2 services :

- 11h45-12h25 : école Charles Perrault
- 12h30-13h10 : école Saint-Patern

Les élèves des 2 écoles mangent à des services différents afin de ne pas multiplier les interactions. Chaque élève mange avec des élèves de sa classe. Les tables des élèves d'une classe différente sont séparées d'au moins 2 mètres.

Les enfants ne se servent plus tout seul, que ce soit l'eau et les plats. Les enfants ne débarrassent plus

leurs tables. Toutes ces mesures sont mises en place afin d'éviter la manipulation de plusieurs éléments par des personnes différentes. Les enfants enlèvent leurs masques lorsqu'ils sont assis uniquement. Dès qu'ils doivent se déplacer ils remettent le masque.

Projet pour la rentrée de septembre 2021

Un nouveau règlement sera élaboré pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021 par des membres de la commission enfance jeunesse.

Il y aura 2 parties :

La 1^{re} à destination des familles et la 2^e à destination des enfants. Pour la 2^e partie, des élèves des 2 écoles ont été consultés via les temps de garderie et accueil de loisirs afin d'aider et d'être impliqués dans celui-ci.

Fréquentation depuis janvier 2021 :

En moyenne, 163 élèves et 15 adultes prennent leur repas chaque jour au restaurant scolaire.

RIPAME

Malheureusement le RIPAME* ne propose plus de matinée d'éveil à l'espace Capucine depuis novembre dernier en raison du contexte sanitaire.

L'équipe du RIPAME propose régulièrement des vidéos d'animation sur le site de la mairie de Châteaubourg. N'hésitez pas à aller les visionner. <https://www.chateaubourg.fr/le-ripame-chante-raconte-et-meme-plus/>

Cette année, le Festi'Mômes (festival 0/6 ans), habituellement réservé aux Castelbourgeois, a été proposé sous forme de vidéos : <https://www.chateaubourg.fr/actualites/festimomes-2021-cest->

parti/. Vous y retrouverez des idées d'activités et des vidéos d'animation sur le thème de l'eau et du développement durable.

Récemment, un nouveau service a été développé pour les assistantes maternelles. Le « click and collect » leur permet d'emprunter le matériel éducatif du RIPAME.

ATTENTION, le bureau du RIPAME a déménagé depuis le mois d'avril. Le nouveau bureau se situe « place Beau Soleil ».

Ce nouveau bureau nous permet d'accueillir lors des temps de permanence les parents, les futurs parents, les assistant.e.s



maternel.le.s ainsi que les personnes souhaitant exercer le métier. N'hésitez pas à solliciter le service du RIPAME pour vous accompagner dans votre recherche de mode d'accueil puis dans votre rôle de parent-employeur (contrat de travail, rémunération, aides financières...).

Contact :

RIPAME du Pays de Châteaubourg
02 99 00 97 95
ripame@chateaubourg.fr

*Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (Ripame)

Accueil de Loisirs

Fin 2020 / début 2021

Le centre a été ouvert 4 jours pendant les vacances de Noël, les 2 semaines des vacances d'hiver et les 2 semaines des vacances de printemps. Il était également ouvert tous les mercredis. Malgré la crise sanitaire, l'accueil de loisirs n'a jamais cessé de fonctionner depuis l'été 2020 avec une moyenne de 30 enfants les mercredis et 20 enfants par jour pendant les vacances scolaires.

Tous les enfants, parents, animateurs se sont très bien adaptés aux diverses contraintes qui nous sont depuis quelques temps imposées. Nous continuons à emmener les enfants à leurs activités extérieures les mercredis, même si la plupart d'entre elles ont été suspendues.

De nombreuses activités ont été organisées que ce soit les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Structures gonflables, jeux sportifs, motricité, ouverture des cadeaux du père Noël, galettes des rois, activités manuelles, séance cinéma. Comme le hasard fait parfois bien les choses les enfants ont pu profiter de la neige le mercredi 10 février à l'accueil de loisirs pour leur plus grand bonheur.

Projection été 2021

Le centre sera ouvert une grande partie de l'été et fermé 3 semaines au mois d'août.

Ouverture de 7h30 à 18h30 du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet et du lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre. Ouverture exceptionnelle le lundi 5 et mardi 6 juillet pour les élèves de l'école Saint Patern.

Les enfants seront encadrés par : Maëve, Valentine, Mylène, Mélanie et Damien, toute l'équipe de cette année 2020/2021 avec peut être la présence d'une ou 2 nouvelles têtes en fonction des effectifs présents.

Malheureusement, pour le 2^e été consécutif, il n'y aura pas de camps d'organisés, la situation

sanitaire actuelle reste trop floue. En revanche nous espérons pouvoir faire de nouveau des sorties à la journée.

Un nombre important d'activités sera programmé afin que les enfants passent d'agréables vacances en notre compagnie.

Renseignements et inscriptions par mail clsh.louvignedebais@orange.fr



La Bibliothèque

Venir à la bibliothèque

La bibliothèque s'adapte aux mesures sanitaires et reste ouverte tant que cela est permis.

L'abonnement est gratuit. N'hésitez pas à venir découvrir nos livres, nos livres-lus, nos CD, nos DVD, nos revues et profiter des ressources en ligne.

Nos dernières actions culturelles

- Pour tous : le mois du multimédia.

Le tournoi de jeu vidéo Just Dance, organisé par le réseau de lecture publique de Vitré Communauté, a bien eu lieu à Louvigné-de-Bais le samedi 4 octobre 2020.

La finale en présence de Dina, championne de Just Dance, prévue le samedi 31 octobre 2020, est reportée en 2021. Iliana représentera la commune.

- Pour la petite enfance : une animation pour les enfants de 0 à 3 ans, proposée par Fanny Corbé de l'association « Histoires de grandir », a lieu tous les mois.
- Pour les enfants de la maternelle au CM2 : « Le prix des incorruptibles ».
- Pour les adultes : Le « Prix du Monde Vert » met 6 livres en compétition.

Focus sur le Prix du Monde Vert

Voici les six titres en compétition. Il suffit d'en lire trois pour pouvoir voter.



Naissance d'Arléane

Les 35 bibliothèques de Vitré Communauté s'organisent en réseau. Ce réseau de lecture publique intercommunal se prénomme Arléane.

La mise en réseau permettra par exemple d'emprunter des documents issus du fonds de n'importe quelle bibliothèque (plus d'information sur Arléane en page 23).

La mise en place du système informatique commun est en cours. Nous nous excusons par avance pour la gêne que cela pourra occasionner.

L'équipe :

Un grand merci à chacun.e pour sa participation active au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Dernièrement, 3 nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe. Bienvenue à eux.

Contact :

Christèle PERRIER
Bibliothèque municipale
18, rue Anne de Bretagne
35 680 LOUVIGNÉ-DE-BAIS
02 99 76 95 22
bm.louvignedebais@gmail.com

Pour suivre nos actualités vous pouvez vous connecter à notre blog, <http://bmlouvignedebais.wordpress.com>.

Horaires d'ouverture (hors période COVID) :

Mercredi de 14h30 à 17h30,
vendredi de 15h30 à 18h30 et
samedi de 10h à 13h.



Organigramme des agents de la mairie de Louvigné-de-Bais



VIE COMMUNALE

Les agents du service enfance jeunesse



Chantal Boguais
Service du midi
Garderie

Entretien des locaux communaux



Arminda De JesusEusebio
Service du midi
Garderie

Entretien des locaux communaux



Anita Joufflineau
Service du midi
Garderie

Entretien des locaux communaux



Mylène Roussigné
Animatrice accueil de loisirs
Garderie

Service du midi
Entretien des locaux communaux



Florence Jardin
Service du midi

Entretien des locaux communaux



Nathalie Mallier
ATSEM école Charles Perrault
Service du midi



Myriam Paillard
ATSEM école Charles Perrault
Service du midi



Valentine Lereverend
Animatrice accueil de loisirs
Garderie école Charles Perrault
Service du midi



JamilaHajbouni
Service du midi



Damien Pinel
Responsable pôle
enfance jeunesse



Marie-Christine Gerard
Service du midi
Garderie école Saint Patern



Maëve Minaud
Animatrice
accueil de loisirs



Chrystèle Hardy
Service du midi
Entretien des locaux communaux



Marylène Orhan
Service du midi
Garderie



Annie Charpentier
Service du midi
Garderie école St Patern



Mélanie Louapre
Animatrice
accueil de loisirs

Dans ce bulletin les agents du service enfance jeunesse sont à l'honneur. Les agents des autres services de la municipalité vous seront présentés dans notre prochain numéro du bulletin.

NOUVEAUX COMMERÇANTS - ARTISANS

Adeline Tissier/ Yoga

Bonjour, je m'appelle Adeline, je suis praticienne en massages et professeur de yoga kundalini. Je suis nouvellement arrivée à Louvigné-de-Bais.

Je me déplace jusque chez vous avec la «nomadinette», salon de massage itinérant.

Mes valeurs humaines sont le partage, l'écoute, la bienveillance et le rire.

D'abord éducatrice spécialisée en France, je suis ensuite partie vivre en Argentine pendant 8 ans. J'y ai effectué mes formations dans les massages relaxants et énergétiques, dans l'accompagnement de groupes parents-bébés puis de yoga kundalini (enfants, adultes, seniors).

Mes objectifs : accompagner les personnes dans leur cheminement et leur proposer des séances adaptées à leurs besoins, afin qu'elles se sentent libérées et retrouvent leur vitalité.

J'interviens dans les associations, les structures médico-sociales et dans

les entreprises aussi bien pour les cours de yoga, relaxation sonore, massages, ateliers bien-être.

Je propose des cartes cadeaux pour tous les événements : naissances, anniversaires, massages pour les futurs mariés, Noël : massages, cours de yoga individuels/ collectifs...

Vous pouvez prendre rendez-vous avec moi sur ma page Facebook/ Instagram: vidazen.yoga.massage, par téléphone: 07 82 83 71 08 ou me contacter via ma page web: www.vidazenyogamassage.com

Lorsque la situation sanitaire le permettra, je vais proposer au sein de la commune, un cours de yoga kundalini adultes une fois par semaine (peut-être pratiqué sur tapis ou sur chaise), du yoga intergénérationnel/ parents enfants une fois par mois et des séances de voyage sonore et de relaxation.

A bientôt
Adeline Tissier



Food truck

Une nouvelle restauration ambulante s'installe place Beau Soleil (face à l'église).

Tous les samedis, Sylvain Tacos Burgers nous propose dorénavant des tacos et burgers.

Horaires : à partir de 16h30

Pensez à réserver assez tôt par SMS au 07.80.36.73.60.

www.facebook.com/sylvain.tacosburgers



ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances

Comptes administratifs 2020

Lors de sa réunion du 16 février, le conseil municipal a validé les comptes administratifs pour l'année 2020.

Cela comprend le budget principal et 5 budgets annexes qui concernent :

- Le Centre de Première Intervention ;
- Le centre commercial Beau Soleil ;
- La Villa bleue ;
- Le Lotissement des Manoirs 3 ;
- Le Pôle médical.

Le tableau ci-contre présente la synthèse du compte administratif principal.

Les comptes annexes sont consultables sur www.louvignedebais.fr.

Les comptes administratifs ont été comme il se doit validés par le Trésor public.

Section de fonctionnement	Dépenses	1 376 995 €
	Recettes	1 688 211 €
	Résultat de l'année	311 216 €
Section d'investissement	Dépenses	343 432 €
	Recettes	899 620 €
	Résultat de l'année	556 189 €

Taux d'imposition 2021

La taxe d'habitation a été modifiée par la loi de finances pour 2018. Depuis 2018, elle baisse progressivement pour 80 % des Français, qui ne la payent plus à compter de 2020. Pour les 20 % des ménages restants, la suppression de la taxe d'habitation se déploiera jusqu'en 2023, date à laquelle celle-ci ne s'appliquera plus qu'aux résidences secondaires.

ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Cette réforme de la taxe d'habitation ne permet pas d'en modifier le taux en 2021, lequel est gelé jusqu'à 2022. Le taux de la taxe d'habitation pour la commune est ainsi maintenu à 16,14 %.

Pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la taxe foncière sur le foncier bâti du département est transférée aux communes.

Le conseil municipal réuni le 30 mars a décidé une augmentation de 1% des taux de la taxe foncière sur les propriétés et a fixé les taux suivants pour 2021 :

- 37,51 % pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ;
- 46,12 % pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Nota : la précédente évolution des taux pour la part communale à Louvigné-de-Bais remonte à l'année 2015.

Budget primitif 2021

Le conseil municipal réuni le 30 mars a validé à l'unanimité le budget principal et les budgets annexes pour 2021.

Ce budget prend notamment en compte, dans la mesure du possible, l'impact du COVID-19 par l'ajustement de charges et produits de fonctionnement.

Pour le budget principal, un montant de 1 735 487 € est alloué en fonctionnement et un montant de 2 735 643 € est alloué en investissement. Celui-ci est construit sans envisager d'endettement supplémentaire et prévoit un virement à la section d'investissement de 175 192 €.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse du budget principal (tableau 1).

Le tableau ci-dessous présente les montants alloués au BP2021 en fonctionnement et en investissement pour les 5 budgets annexes de la commune (tableau 2).

Tableau 1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Charges à caractère général	540 400 €	Dépenses imprévues	20 001 €
Charges de personnel et frais assimilés	782 250 €	Opérations patrimoniales	244 058 €
Atténuations de produits	1 000 €	Emprunts et dettes assimilées	54 000 €
Dépenses imprévues	15 174 €	Immobilisations incorporelles	128 350 €
Virement à la section d'investissement	175 192 €	Subventions d'équipement versées	15 700 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	45 871 €	Immobilisations corporelles	664 400 €
Autres charges de gestion courante	157 600 €	Immobilisations en cours	956 000 €
Charges financières	11 000 €	Autres immobilisations financières	653 134 €
Charges exceptionnelles	7 000 €		
TOTAL	1 735 487 €	TOTAL	2 735 643 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Résultat de fonctionnement reporté	100 000 €	Excédent d'investissement reporté	991 661 €
Atténuations de charges	700 €	Virement de la section de fonctionnement	175 192 €
Produits de services	146 982 €	Opérations d'ordre de transfert entre section	45 871 €
Impôts et taxes	1 176 398 €	Opérations patrimoniales	244 058 €
Dotations et participations	283 807 €	Dotations, fonds divers et réserves	1 015 429 €
Autres produits de gestion courante	27 600 €	Subventions d'investissement	262 423 €
		Emprunts et dettes assimilées	1 009 €
TOTAL	1 735 487 €	TOTAL	2 735 643 €

Tableau 2

	Fonctionnement	Investissement
Centre de secours	62 968 €	63 335 €
Pôle Médical	70 500 €	438 029 €
Les Manoirs 3	701 764 €	745 717 €
Villa Bleue	51 000 €	120 786 €
Centre Commercial Beau Soleil	26 000 €	229 130 €

Investissement

Au total, le montant prévu en investissement pour l'ensemble des budgets est de 1 764 450 €. Ce montant couvre notamment :

- L'extension et la rénovation de la salle des sports (450 000 €),
- La révision de la toiture et du bardage de l'école Charles-Perrault,
- La réfection de la toiture de la mairie,
- L'aménagement du salon d'esthétique (ancien cabinet des infirmières),
- Des travaux d'amélioration de locaux commerciaux (épicerie-boulangerie, boucherie),

- L'acquisition d'équipement et de matériel informatique (école, mairie),
- Les études préalables auxancements des projets dimensionnant tels que la rénovation de la chapelle Saint-Job, la 4^e et dernière tranche de rénovation de l'église, le réaménagement de la traversée du bourg à suivre la mise en service de la déviation de D777.

En complément, un budget supplémentaire de 600 000 € est envisagé en cours d'année afin de lancer des projets supplémentaires tels que la 4^e tranche de l'église et la rénovation de la chapelle. Ce complément de budget sera présenté en conseil municipal une fois que les subventions correspondantes attendues seront confirmées.

Patrimoine - Urbanisme - Énergie - Voirie

Assainissement

Suite au transfert à Vitré Communauté des budgets assainissement des différentes communes du territoire, le conseil municipal a autorisé M. le maire à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens liés à ces compétences ainsi que tous les documents relatifs au transfert de celles-ci.

Vestiaires de la salle de sport

Le conseil a autorisé M. le maire à déposer le permis de construire pour les travaux des vestiaires de la salle de sport. Il est convenu de se concerter avec les différentes associations pour trouver des solutions pour les sanitaires et les vestiaires durant la durée des travaux. Une réflexion est proposée pour l'acquisition de sanitaires (et peut-être de douches) mobiles.

Lotissement les Manoirs 3

Suite à la nouvelle proposition de la création de deux placettes afin de faciliter la circulation vers l'accès au drive de la pharmacie, le conseil a autorisé M. le maire à signer la demande de dépôt de permis d'aménager du lotissement des Manoirs 3.

Plan Local d'urbanisme

Les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la communauté d'agglomération de Vitré Communauté et ce à compter du 1^{er} janvier 2021.

Gestion assainissement et gestion des eaux pluviales

Vitre Communauté souhaite que la commune de Louvigné-de-Bais gère l'assainissement et les eaux pluviales pour une nouvelle période de 6 mois, le temps qu'ils puissent s'organiser. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a retardé la mise en place de l'ingénierie nécessaire à l'exercice de ces compétences. Les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité d'autoriser M. le maire à signer les avenants.

L'unité de méthanisation Louvignergie

La société SAS Louvignergie développe un projet d'unité de production de biométhane dans la commune de Louvigné-de-Bais et souhaite injecter le biométhane produit dans le réseau de distribution de gaz naturel.

La commune de Louvigné-de-Bais ne dispose pas d'un service public de distribution de gaz naturel sur son territoire. Les parties envisagent de raccorder l'unité d'injection de biométhane sur le réseau de la concession de distribution publique de gaz naturel de la commune de Cornillé, et d'inclure les ouvrages dans le périmètre des biens de la concession.

Plusieurs tracés de raccordements sont à l'étude :

- Vers Cornillé en rejoignant la RD 95 (lieu-dit le Franc jusqu'au lieu-dit les Quatre Chemins)
- Suivi du tracé de la déviation direction Vitré

- Par le bourg de Louvigné-de-Bais puis direction Vitré. (RD 777)

Le conseil s'est opposé au tracé via la traversée du bourg de Louvigné-de-Bais (RD 777).

Lotissement le Pont-Bonnier

Les élèves de l'école Charles Perrault ont été sollicités afin de réfléchir à des noms d'auteurs pour les rues du futur lotissement le Pont-Bonnier. Quatre noms d'auteurs ont été retenus :

- Maurice Carême (poète et écrivain belge de langue française)
- Anne-Marie Chapouton (auteur pour enfant)
- Philippe Delerm (écrivain français)
- Rosemonde Gérard (poétesse et comédienne française)

Éclairage public rue de la Bouvrie

À la demande de la commune, le SDE 35 a réalisé une étude technique sommaire relative aux travaux de rénovation de l'éclairage public rue de la Bouvrie. Les travaux seront exécutés sous maîtrise d'ouvrage du SDE 35 et l'éclairage sera fait en LED.

Institut de beauté

L'ancien local des infirmières va être réaménagé afin d'accueillir une esthéticienne. Les travaux ont commencé mi-mars 2021 pour une ouverture prévue en mai 2021. Un accès PMR est prévu avec la mise en œuvre d'une rampe amovible.

Communication - information

Élections départementales et régionales

Les dates des élections départementales et régionales* sont les suivantes :

- Premier tour : dimanche 20 juin 2021
- Second tour : dimanche 27 juin 2021

*Les dates sont susceptibles d'être reportées selon l'évolution de la situation sanitaire.

Environnement naturel agriculture

Travaux chemins ruraux

L'entreprise Séché (Bourgneuf La Forêt) a été retenue pour réaliser, en 2021, les travaux de réfection des chemins ruraux suivants :

- Les Patisseaux ;
- La Taunière ;
- Les Landes ;
- La Billonnais.

Vie associative et culturelle

Le conseil municipal a validé l'attribution des subventions aux différentes associations (communes et hors communes) lors du conseil du 16 février 2021. La commission a proposé d'augmenter la valeur du point à 1,25€ et la valeur/élève à 4,10 €.

- Le SLFC (Stade Louvignéen Football Club) a reporté l'anniversaire des 50 ans de son club. La subvention exceptionnelle est donc reportée elle aussi.
- L'Atelier d'arts plastiques a subi des dommages pour son four. Une subvention exceptionnelle de 460€ sera versée afin de couvrir les réparations.
- L'Envol percevra moins de subventions car compte moins d'élèves cette année (145).
- Une subvention exceptionnelle de 300 € est attribuée à la pêche car l'association n'a pas eu de subvention l'an dernier.
- Une subvention de 700 € est attribuée à l'association de chasse pour l'achat de cages et pièges.

Les subventions pour les associations extérieures sont portées à 57 € (au lieu de 56 € l'an dernier) et à 16 €/enfant. Seuls les Restos du cœur et l'ADMR restent à 300€. Le total est de 1 903€.

Foot	2 200 €
Volley	2 100 €
Danse	1 400 €
Théâtre	pas de demande
Dynamic'gym	pas de demande
Club amitié loisirs	pas de demande
Anciens combattants	180 €
Amicale des pompiers	pas de demande
T. Parents	pas de demande
Faits mains	pas de demande
Art Plastique	350 € + 460 €
L'Envol	595 €
APEL	472 €
Les Increvables	450 €
Palets	pas de demande
Pêche	129 € + 300 €
Chasse piégeage	0 € + 700 €
P'tites raquettes	600 €
Sophrologie	pas de demande
Inter'anim	pas de demande
Aéropavi	200 €
TOTAL	10 136 €

Commerces – Artisanat - Services

Un diététicien au Pôle Médical

Un diététicien a émis le souhait d'ouvrir son cabinet au sein du Pôle Médical de Louvigné-de-Bais. Lors de sa rencontre avec les élus, une proposition lui a été faite avec un loyer de 415 € toutes charges comprises, proposition adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Exonération de loyers en cette période COVID-19

Deux demandes d'exonération ont été validées et régularisées par délibération du conseil municipal selon les propositions suivantes :

- **Cabinet Podologue M. Richasse**

Mai et juin 2020 / 2 x 162,31 € = 324,65 TTC

- **Salon de Coiffure Mme. Poirier**

Avril et mai 2020 / 2 x 275,25 € = 550,50 € TTC

Rencontre avec les commerçants le 12/10/2020

L'objectif de cette rencontre était d'échanger autour du développement du centre bourg de Louvigné-de-Bais. Les commerçants ont fait part de leur ressenti d'un bourg de plus en plus « mort », de leur inquiétude pour le temps des travaux en lien avec la déviation et après. Une demande a été faite pour mieux signaler l'espace com-

mercial. Certains commerçants ne sont pas favorables à la venue de commerçants ambulants. En réponse à ces inquiétudes, la mairie propose de mettre en place une signalétique en amont des travaux, suggère de profiter de l'aménagement du bourg à venir pour améliorer la signalétique des commerces, propose de mettre une boîte à idées à l'intention des habitants de la commune pour récolter leurs attentes. Pour la fin de l'année 2020, l'idée d'une tombola a été bien accueillie par les commerçants mais sera finement abandonnée au vu du contexte sanitaire.

Local commercial situé 1 rue Mme de Sévigné

La commune va procéder à la rénovation du local commercial situé 1 rue Mme de Sévigné pour y accueillir une esthéticienne à compter de mai 2021. Selon le code général des Impôts, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve les propositions suivantes :

- * Opter pour la perception de TVA pour la location de ce local commercial ;
- * Créer un service TVA « Local commercial Rue Mme de Sévigné » à compter du 30/03/2021 ;
- * Autoriser M. le maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier.



ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Intercommunalité et collectivités

Mission Locale : désignation d'un représentant

Le conseil accepte à l'unanimité la candidature de Mme Marina Rossard.

Vitré Communauté : désignation des candidats aux commissions de Vitré Communauté

La proposition de répartition des membres du conseil municipal réalisée le 15 septembre 2020 est la suivante :

Commissions	VP	Candidat
1. Commission « Développement économique, emploi et formation »	Elisabeth Guiheneux	J-P Bertinet
2. Commission « Transition écologique »	Jean-Noël Beviere	D. Louapre G. Chesnais
3. Commission « Santé et solidarités »	Pascale Cartron	M-N Renault
4. Commission « Mobilités » (Vice-Présidente)	Marie-Christine Morice	C. Ogier M. Rossard *(s.)
5. Commission « Habitat et logement »	Christian Olivier	J. Jeuland M-N Renault *(s.)
6. Commission « Finances »	Stéphane Douabin	T. Pigeon
7. Commission « Sports »	Fabienne Belloir	F. Leray S. Clément
8. Commission « Jeunesse »	Fabienne Belloir	M. Rossard L. Loison
9. Commission « Culture, tourisme et patrimoine »	Alexandra Lemercier	M. Betton
10. Commission « Usages numériques »	Paul Lapause (*)	J-P Bertinet
11. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Bernard Renou (*)	T. Pigeon
12. Groupe de travail relatif à la délégation des compétences eaux pluviales urbaines et assainissement	Louis Ménager	D. Dayot

*(s.) : suppléant

Bibliothèque : avenant convention adhésion réseau

Le conseil vote à l'unanimité de ne plus faire apparaître les noms des deux représentants et valide les noms de ceux proposés :

- Référent élu : Sandrine Clément
- Référent en qualité de technicien : Christelle Perrier

Vitré Communauté

- Avenant à la convention « Autorisation Droit des Sols » et actualisation des tarifs 2019 a posteriori.

Cet avenant n°4 porte sur la date d'échéance et condition de résiliation de ladite convention qui sera désormais au 31 décembre 2021. Il est aussi précisé que le coût du service par permis de construire sera pour 2019 de 191 €.

- Avenant à la convention gestion assainissement et gestion des eaux pluviales.

Vitré Communauté demande à la commune de gérer l'assainissement et les eaux pluviales pour une nouvelle période de 6 mois. La

crise sanitaire liée à la COVID-19 a en effet retardé la mise en place de l'ingénierie nécessaire à l'exercice de ces compétences.

Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité les 2 avenants.

SMICTOM – Rapport d'activités 2019

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal prennent acte du rapport d'activités 2019 du SMICTOM.

Elus et Personnel communal

Formation des élus

Tout élu ayant délégation doit se former.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité un crédit de 4 000 € pour l'orientation et les modalités de formations des élus.

Organisation d'une formation en finances à destination des élus

Une formation en finances locales peut être assurée par un fonctionnaire, Monsieur Johann Legendre, consultant finances pour le CDG 35 dans l'accompagnement des collectivités pour la mise en place de la comptabilité analytique et également en contrôle de gestion.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve :

- de recourir à cette mission de conseiller formateur ;
- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer le contrat d'activité accessoire, sur la base de 109,80 € brut/heure ;
- de prévoir les crédits au budget 2021.

Report de la formation finances prévue initialement le 27 février 2021 à octobre 2021.

Conseil municipal : mise en place d'un règlement intérieur

Suite à la lecture complète du document durant la séance, le conseil valide le règlement intérieur du conseil municipal à l'unanimité.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Les dispositions du code général des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Chaque opération sera présentée au conseil suivant ces décisions. Ces délégations sont votées à l'unanimité.

Création de 5 emplois permanents et d'un emploi non permanent

Ces créations étant des régularisations, elles n'entraîneront pas de coût supplémentaire pour la

commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur Le maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des 6 agents et que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois soient disponibles et inscrits au budget de la collectivité.

Point sur le personnel

Le conseil valide à l'unanimité les modalités d'avantages en nature du personnel communal et le recrutement d'agents contractuels pour pallier au remplacement des agents absents.

L'ensemble des dossiers « personnel » ont été transmis au Comité Technique :

- Règlement intérieur ;
- Journée de solidarité ;
- Instauration d'un compte épargne temps ;
- Régularisation des heures de travail ;
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires ;
- Mise en place des entretiens professionnels ;
- RIFSEEP.

Toutes ces propositions sont validées à l'unanimité par le conseil municipal.

Indemnisation des agents recenseurs

Pour les besoins du recensement de la population par l'INSEE en janvier 2021, 4 postes d'agents recenseurs ont été créés. Il est proposé l'indemnisation suivante par agent recenseur :

- 1,50 € par feuille de logement remplie ;
- 1,50 € par bulletin individuel rempli ;
- 150,00 € pour les formations et les frais d'essence.

Il est proposé de verser à l'agent coordinateur une indemnité pour la charge de travail de 400,00 €.

Validation à l'unanimité.

L'INSEE ayant décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à janvier - février 2022. Il est proposé

que les délibérations présent en 2020 pour l'organisation matérielle et administrative au niveau communal du recensement de 2021 soient applicables pour le recensement 2022. Validation à l'unanimité.

Créations de postes pour accroissement temporaire et remplacements d'agents

- Création d'un emploi permanent au service enfance.
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement service administratif.
- Création de postes non permanents pour accroissement temporaire service enfance jeunesse.
- Création de postes non permanents pour remplacement d'agent.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'adopter les propositions, de modifier le tableau des emplois, d'inscrire au budget 2021 les crédits correspondants.

Une prime COVID-19

Monsieur Le maire propose d'instaurer une prime exceptionnelle COVID dans la commune de Louvigné-de-Bais afin de valoriser un surcroît significatif de travail en présentiel pour les agents des services techniques, administratifs, culturels et du pôle enfance-jeunesse, pour avoir assuré le remplacement des agents périscolaires (cas contact COVID-19) et du cuisinier du restaurant scolaire.

Cette prime d'un montant de 30 € par jour travaillé durant cette période sera versée en une seule fois en 2020. Les membres du conseil municipal valide à l'unanimité cette délibération.

Personnel communal – Création d'un emploi permanent de Directeur/trice Générale des Services suite au départ d'un agent

Vu le budget et considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu du départ du secrétaire général, il est proposé au conseil municipal

ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

la création d'un emploi permanent de directeur/trice général.e des services, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2021. Après délibération, validation à l'unanimité.

Personnel communal – Création d'un emploi permanent au service administratif

Vu le budget et considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu de la réorganisation du service administratif et du développement de certains services, la création d'un emploi permanent d'agent administratif polyvalent, à temps complet, à compter du

1^{er} mars 2021 est proposée. Après délibération le conseil vote à l'unanimité.

Personnel communal - Présentation des lignes directrices de gestion

Orientations politiques retenues :

- Réorganisation du service administratif ;
- Développer et encourager la formation continue ;
- Faire vivre le dialogue social (création d'une instance du personnel).

Le conseil prend acte des lignes directrices de gestion présentées.

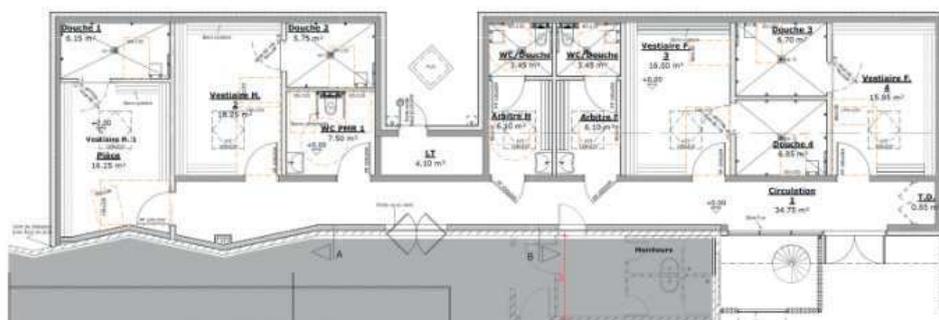
PROJETS ET TRAVAUX

Les vestiaires de la salle des sports

Très attendue par nos associations sportives, la construction de l'extension de la salle des sports va débiter au second semestre. Cette extension sera accolée à l'angle nord-est de l'actuel bâtiment. Elle comprendra quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres (voir le plan et la vue en perspective ci-contre). Le projet intègre également la remise aux normes des sanitaires actuels du bâtiment principal.

Après quelques péripéties liées à la situation du projet dans le périmètre des Bâtiments de France, l'avant-projet définitif a été validé fin avril par le conseil municipal

autorisant Monsieur le maire à déposer la demande de permis de construire. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 402 673 € HT.



Plan de l'extension



Aménagement des tranches 1 et 2



Situation géographique

Le lotissement des Manoirs 3

Le lotissement communal « Manoir 3 » va voir son aménagement se réaliser en fin d'année. Ce nouveau lotissement sera situé juste derrière le Pôle Médical. Il est programmé en 2 tranches. Comme le montre la vue ci-contre, la première tranche est située entre le Pôle Médical et le chemin piétonnier du circuit de la Touche. Elle comporte 11 lots de 340 à 670 m² et 1 lot de 950 m² environ pour un collectif. La seconde tranche est quant à elle située entre le chemin et le lotissement existant des Manoirs 2. Elle intègre 12 lots de 385 à 545 m² et 1 lot de 990 m² environ pour la réalisation d'un collectif.

La rénovation de l'église Saint-Patern

La 3^e tranche des travaux de rénovation de l'église Saint-Patern se termine. Cette 3^e tranche était dédiée à la rénovation complète de la tour de l'église incluant la restauration de la façade, de la charpente du clocher, du beffroi de charpente (support des cloches) et des menuiseries bois extérieures. Elle concernait également la restauration complète de la couverture du clocher, la mise aux normes du paratonnerre et la restauration de la croix de flèche et du coq gaulois.

Le budget initial des travaux était de 219 230 €. Un budget complémentaire de 34 086 € s'est avéré nécessaire pour couvrir des travaux supplémentaires en raison de découvertes faites en cours de chantier et de demandes complémentaires de la part des Architectes des Bâtiments de France. Ces frais additionnels couvrent notamment l'accroissement significatif du volume de pierres de taille à rempla-

cer (pierres fissurées) et l'apport de moellons supplémentaires (« trous » dans la maçonnerie).

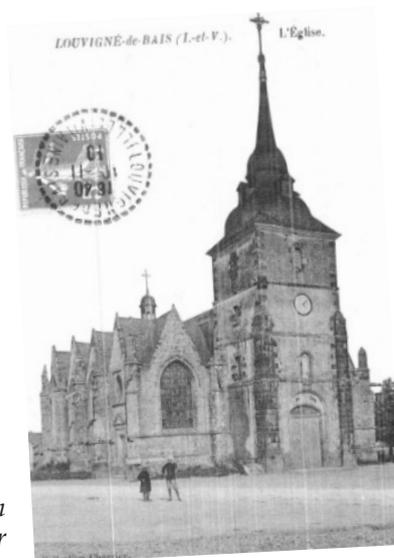
Les Louvignéens sont sans doute surpris par le nouvel aspect de la tour dont les pierres de la façade sont maintenant recouvertes d'un enduit (à l'exception des pierres d'angle et d'encadrement des ouvertures). La pose de cet enduit à la chaux a été décidée par l'Architecte des Bâtiments de France en raison de l'hétérogénéité et la qualité des pierres constituant la façade. Notons cependant que la façade retrouve ainsi l'aspect qu'elle présentait au début du siècle dernier comme le montre ci-contre la photo d'une carte postale de l'époque.

D'ores et déjà la préparation de la dernière tranche de travaux est en cours. Cette dernière tranche qui concerne toute la façade nord de l'édifice et intègre la réfection des magnifiques verrières datant pour certaines du XVI^e siècle et classées aux monuments historiques.

L'église Saint-Patern au début du siècle dernier



Fin avril : réalisation de l'enduit à la chaux en façade



Le Pôle Médical

Ouvert en décembre, notre Pôle Médical a vu ces derniers mois la réalisation de divers travaux d'ajustement et de finition tels que la réalisation des abords (bordures, pelouses) que l'on doit au service technique de la commune.

En février, la pharmacie s'est installée dans son nouveau bâtiment (projet privé) jouxtant le Pôle Médical, apportant ainsi aux usagers un complément de service et de confort.

Tous les cabinets du Pôle sont maintenant occupés suite à l'arrivée de Monsieur Jonathan ROCHER, diététicien. La structure accueille désormais 15 professionnels de santé : 5 médecins avec leur secrétariat, 3 infirmières, 1 psychologue, 1 podologue, 3 orthophonistes, 1 ostéopathe et 1 diététicien.



Selon les mots du président de l'A.P.S.L.B. (Association des Professionnels de Santé Libéraux de Louvigné-de-Bais), Monsieur Richasse, les professionnels de santé sont particulièrement satisfaits de cette nouvelle structure : « C'est avec plaisir que nous avons intégré le pôle médical, au début du mois de décembre

pour la plupart et courant janvier pour les derniers... Il nous est agréable de travailler dans ces locaux neufs et spacieux, pensés et réfléchis en tenant compte des besoins de chaque profession. Par ailleurs, nous apprécions la possibilité d'échanger dans cet espace partagé sur nos pratiques professionnelles ».

PROJETS ET TRAVAUX

La réalisation de la déviation de la D777

Lancé en juillet 2020, ce projet mené par le département a débuté par la réalisation de deux ouvrages d'art (ponts à la Chesnais et sur la VC1 aux Pâtisseaux) et un rond-point sur la RD 95 au nord de la commune. Depuis avril, les travaux de voiries se sont accélérés, notamment dans le secteur ouest et nous permettent de mieux appréhender cette nouvelle infrastructure.

Bien entendu, ces travaux impactent notre quotidien, notamment en ce qui concerne la circulation à travers la commune. Des déviations sont et seront temporairement mises en place tout au long de la réalisation du programme pour permettre la réalisation de l'ouvrage. Nous vous remercions pour votre compréhension.

En ce qui concerne les balades à pied ou à vélo, les contraintes sont actuellement relativement importantes et les sentiers sont interdits à la circulation dans trois secteurs comme le montre le schéma ci-dessous (A).

À propos des sentiers pédestres, notons que dans le cadre du programme, un réaménagement du sentier N23 est prévu afin de permettre la traversée de la D777 en toute sécurité pour les piétons. Au sud-ouest, entre le Pin et Vauzé, le sentier empruntera le futur pont de la Gaudinais. Au nord-ouest, entre la Touche et les Champs, le sentier sera dévié pour cheminer le



L'ébauche de la partie nord-ouest de la Touche à la Chesnais- Gilberdière



Le secteur ouest entre la Touche et la base de vie du chantier



Le rondpoint sur la RD95



Le secteur nord-est

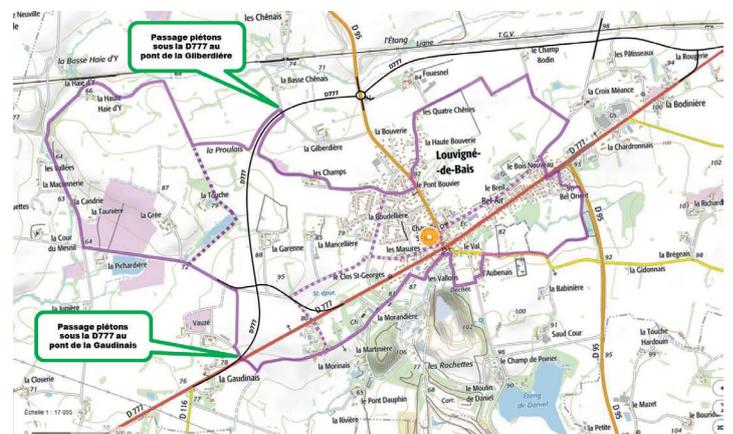
long de la déviation, en contrebas, et passer sous le pont de la Chesnais / La Gilberdière. Voir le schéma ci-dessous (B).

Pour terminer, rappelons que la présentation détaillée du projet faite par le département en juillet 2020 est disponible sur www.louvignedebais.fr (Vie municipale/ Les travaux et projets/ Les projets et travaux). Vous pouvez notamment y retrouver les principales caractéristiques et les étapes clés du programme.

Pour mémoire, la mise en service de ce contournement est prévue fin 2022.



A - Les coupures des sentiers pédestre pendant la réalisation du secteur ouest



B - L'aménagement du tracé du sentier N23 après réalisation du contournement

PanneauPocket – Gendarmerie Nationale



La compagnie de gendarmerie de Vitré renforce ses liens avec les citoyens grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Faisant suite au partenariat national conclu le 17 février 2021 entre PanneauPocket, la Gendarmerie nationale et l'AMRF, la compagnie de Vitré, la brigade territoriale autonome de Maen Roch, la brigade territoriale autonome de Saint Aubin du Cormier, la communauté de brigades de Fougères, la communauté de brigades de Châteaugiron et la brigade territoriale autonome de Vitré s'équipent à leur tour de l'application mobile PanneauPocket. Elles seront prochainement rejointes par les communautés de brigades de Janzé et La Guerche de Bretagne.

Cette action vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance, ainsi que des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

Liberté
Égalité
Fraternité

Ces messages seront accessibles en temps réel sur tous les supports digitaux des administrés :

- Téléphones et tablettes en téléchargeant gratuitement et anonymement l'application PanneauPocket
- Ordinateur en se connectant au site www.app.panneaupocket.com

Chaque citoyen pourra également partager et rediffuser très facilement les informations des gendarmes à ses proches ou ses contacts. C'est ainsi que PanneauPocket permet de renforcer les liens entre habitants.

Cette synergie entre les forces de sécurité et une entreprise française n°1 en France sur son secteur, œuvrant depuis sa création pour aider les territoires ruraux permettra de sensibiliser un maximum de citoyens et ainsi, d'augmenter l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Contacts presse :

- Contact Gendarmerie :
Chef d'escadron Olivier Maldant
02 99 75 59 49
- Contact PanneauPocket :
Marie Serale
06 74 42 51 77
communication@panneaupocket.com



PANNEAUPOCKET

Informe et Alertes les habitants

À propos de PanneauPocket :

Depuis 2017, PanneauPocket est une application mobile Française permettant aux collectivités de diffuser informations et alertes aux habitants directement sur leurs smartphones et tablettes par le biais de notifications. Cette application n°1 en France est gratuite, sans publicité et ne collecte aucune donnée personnelle. Elle fonctionne sans création de compte personnel. Également consultable depuis un ordinateur (app.panneaupocket.com) PanneauPocket est utilisé à ce jour par plus de 4 700 mairies, EPCI, écoles et déjà par des Groupements et Brigades de Gendarmeries. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet une réelle proximité entre les Élus et les citoyens. Elle renforce le lien social entre les habitants. www.panneaupocket.com

Louigné-de-Bais a adopté PanneauPocket !

Retrouvez l'actualité et les alertes de la commune en téléchargeant l'application sur votre «smartphone»

Voir la procédure ci-contre en 4 clics

Louigné-de-Bais
35680
Info modifiée le 22/03/2021

Adresse
6, place de la Mairie
35680 Louigné-de-Bais

Contactez la mairie
☎ : 02 99 49 00 20
✉ E-mail : etatcivil.louignedebais@orange.fr
Site Internet : www.louignedebais.fr

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
EXPLORE IT ON AppGallery

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bureaux de vote

Deux changements majeurs sont prévus pour 2021 :

- Le lieu : désormais les bureaux de vote se tiendront à la salle Intermède. BV1 salle Saltimbanque – BV2 salle Arpège.
- Le découpage des bureaux de vote : jusqu'à présent nous avons une répartition alphabétique, désormais c'est un découpage géographique qui attribuera le bureau de vote.



Nouveaux habitants ? Faites-vous connaître !



Vous vous êtes récemment installés dans la commune ou vous vous apprêtez à le faire prochainement ?

Nous vous invitons à vous faire connaître auprès des services de la mairie pour vous accompagner dans votre arrivée (Infos pratiques, conseils...).

Un rendez-vous d'accueil des nouveaux arrivants est également programmé par la commune le 11 septembre 2021. La formule et les modalités d'accueil seront communiquées prochainement.

Contact : mairie.louvignedebais@wanadoo.fr

Création d'une commission extra-municipale d'animation de notre commune

Depuis le début de notre mandat, le contexte sanitaire dû à la COVID, aux différents confinements et aux indispensables gestes barrières, a mis en difficulté nos projets de développer l'animation de notre commune.

Notre volonté est de mettre en place une commission extra-municipale qui réunira des élus et des habitants de Louvigné pour préparer les projets culturels et festifs qui feront les événements des mois et années à venir.

Nous disposons de plusieurs lieux dont la salle Intermède, l'espace détente, ... ainsi que des idées d'animati-

ons. Reste à les mettre en œuvre grâce à vous tous.

Nous vous proposons de nous rejoindre pour étoffer cette équipe, pour partager vos idées et participer au rayonnement de notre territoire.

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie en complétant et retournant le coupon-réponse en feuille annexe. Nous comptons sur vous.

Pour la commission culturelle,
Sandrine CLEMENT

Bulletin de participation sur feuille annexe

Calendrier des manifestations

**Compte tenu du contexte sanitaire actuel, ce calendrier est susceptible d'évoluer.
Merci de vérifier l'agenda sur le site internet de la commune.**

Jour	Manifestation	Salle
12 juin	Vente de repas à emporter organisée par le stade Louvignéen et le restaurant le Bretagne	Zone de Loisirs
20 juin	Spectacle de théâtre en plein air organisé par l'Atelier d'arts plastiques.	Espace détente
20 juin 27 juin	Elections départementales et Régionales	Salle intermède
4 septembre	Forum des Associations	Lieu et modalités à définir
11 septembre	Accueil des nouveaux arrivants	

Le recensement militaire pour les jeunes

LA JEUNESSE
AU CŒUR
DE LA DÉFENSE

SEPTEMBRE 2020

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DES ARMÉES
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Publication :
Etablissement du service national nord-ouest /
CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE RENNES

DANS CE NUMÉRO :
Reprise des JDC 1
Examens, concours, qu'en est-il ? 2

UNE JDC ADAPTÉE

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 2^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la direction du service national et de la jeunesse à adapter le contenu et la forme des JDC. D'une durée de **3h30**, le **nouveau format**, mis en œuvre depuis le 31 août 2020, permet de réaliser deux JDC par jour (le matin : 8h30 à 12h, l'après-midi : 13h10 à 16h40) tout en répondant aux deux enjeux majeurs : sensibiliser et informer sur les missions et les métiers de la défense ; détecter et orienter les jeunes décrocheurs.

Chaque ordre de convocation JDC est accompagné d'un courrier précisant que :

- ♦ en cas de fièvre ou autre symptôme s'apparentant à la COVID 19, ne pas se rendre à la JDC ;
- ♦ Il est obligatoire de venir avec un masque ;
- ♦ Il est impératif de se munir d'un stylo.

focus

EXAMENS, CONCOURS, QU'EN EST-IL ?

Tout jeune français, âgé de moins de 25 ans, doit justifier de sa situation vis-à-vis du service national **au moment de son inscription** à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (et non lors de la délivrance de son titre).

Les documents qui certifient la régularité de la situation d'un jeune sont :

- pour les moins de 18 ans : l'**attestation de recensement** délivrée par les mairies ;
 - pour les plus de 18 ans (ou 17 ans pour une inscription au permis de conduire) et jusqu'à 25 ans : le **certificat individuel** de participation à la JDC, l'**attestation individuelle d'exemption médicale**, ou l'**attestation provisoire de convocation** à la JDC.
- La création d'un compte personnel majdc.fr** permet aux jeunes de dialoguer avec le centre du service national, de télécharger la convocation et d'obtenir des informations sur le lieu de réalisation de la JDC. Ils peuvent également y télécharger l'attestation de participation nécessaire pour l'inscription aux examens tels que : le permis de conduire et le baccalauréat, etc.

Coordonnées du CSN de RENNES : csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr
Tel : 09.70.84.51.51



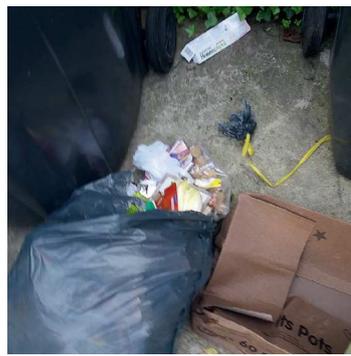
L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

Journée Défense et Citoyenneté

MAJDC.FR C'EST AUSSI POUR LES MAIRIES

Les mairies doivent transmettre les listes de recensement via le portail majdc.fr permettant ainsi de respecter les délais impartis et la réglementation en vigueur liée à la protection des données (RGPD).

Incidivités - Cherchez l'erreur !



Si vous êtes témoins de ce genre d'incivilités, merci d'en informer la Mairie. www.louvignedebais.fr

Le brûlage des déchets verts en Ille-et-Vilaine

Comme pour tous les autres types de déchets, le brûlage des déchets verts est interdit dans tout le département d'Ille-et-Vilaine pour les professionnels comme pour les particuliers. ... La toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.



Argent de poche

Malgré les quelques changements opérés dans le dispositif argent de poche, notamment au niveau du mode paiement des jeunes, les inscriptions des Louvignéens et Louvignéennes âgés de 16 à 18 ans n'ont pas diminué. Au contraire, en ce début d'année 2021 ce sont 19 adolescents(e)s qui se sont relayés, pour entretenir et mettre en valeur les locaux et les espaces verts de la commune. Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toutes informations complémentaires.



Les médiathèques et bibliothèques du territoire en réseau

Vitré Communauté compte 35 bibliothèques et médiathèques sur son territoire. Ces structures constituent les piliers de la lecture publique et sont d'exceptionnels lieux de vie et d'échanges au cœur des communes. Pour maintenir et développer leur offre culturelle, ces médiathèques et ces bibliothèques se sont rassemblées formant ainsi le réseau Arléane. Ce réseau est coordonné par le Centre de Ressources Arts et Lecture Publique (CRALP).

Le réseau de lecture publique Arléane

Le réseau Arléane, acronyme de « Arts Lecture Animations Expositions », a pour vocation de développer l'offre documentaire et les services dans le territoire de Vitré Communauté.

Vitré Communauté

Ce réseau vise les objectifs ci-dessous.

- Accès à l'ensemble des ressources du réseau par les usagers.
- Constitution d'un catalogue commun et en ligne répertoriant les ressources disponibles dans les 35 équipements (imprimés et multimédias).
- Mise en place d'une carte de bibliothèque "Arléane" permettant l'accès aux services des 35 équipements.
- Acheminement des documents dans les bibliothèques de proximité à destination des usagers.

Offre d'actions culturelles coordonnées sur l'ensemble du territoire

- Propositions d'animations visant le développement de la culture numérique, artistique (notamment de l'art contemporain) et de la vie littéraire, pour un large public.

ment de l'art contemporain) et de la vie littéraire, pour un large public.

- En complément des actions proposées par les bibliothèques municipales, mise en œuvre d'actions culturelles coordonnées à l'échelle du territoire.
- Acquisition d'outils d'animation partagés, circulant entre les 35 bibliothèques et favorisant la mise en place d'animations de qualité.

Bonne lecture !



Nouveau réseau de proximité des Finances publiques

Depuis le mois de septembre 2020, la Direction générale des Finances publiques a engagé le déploiement de sa nouvelle organisation territoriale.

Afin de renforcer la proximité avec nos usagers, de nouveaux points d'accueil ont été mis en place, dans le cadre d'un partenariat avec les établissements France Services d'Ille-et-Vilaine et les collectivités locales.

Une offre de rendez-vous avec des agents des Finances publiques y est progressivement mise en place.



La direction générale des Finances publiques renforce sa présence en Ille-et-Vilaine



Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil fiscal sont déployés dans le département depuis janvier 2021. Des agents des Finances publiques sont présents chaque semaine, **sur rendez-vous**, pour traiter vos demandes concernant les impôts.

Secteur de FOGÈRES

France Services **St-Aubin-du-Cormier** vendredi matin

Secteur de MONTFORT-SUR-MEU

France Services **St-Méen-le-Grand** mardi après-midi
Mairie **Plélan-le-Grand** jeudi après-midi

Secteur de REDON

France Services **Pipriac** jeudi matin
France Services **Bain-de-Bretagne** mardi matin
France Services **Val d'Anast** jeudi matin

Secteur de RENNES EST

Trésorerie **Châteaugiron** lundi après-midi
Trésorerie **Cesson-Sévigné** lundi matin

Secteur de RENNES NORD

France Services **Sens-de-Bretagne** mardi matin
Trésorerie **St-Aubin-d'Aubigné** lundi matin

Secteur de RENNES SUD

France Services **Janzé** vendredi après-midi
SGC* **Guichen** mardi matin

Secteur de SAINT-MALO

Trésorerie **Dol-de-Bretagne** jeudi après-midi
Trésorerie **Dinard** jeudi après-midi
France Services **Pleine-Fougères** mardi après-midi
France Services **Combourg** mercredi matin
France Services **Mesnil-Roch** jeudi après-midi

Secteur de VITRÉ

France Services **La Guerche-de-Bretagne** vendredi matin
Antenne SGC **Retiers** mardi matin



Retrouvez les coordonnées et horaires d'accueil des France services sur :

www.cohesion-territoires.gouv.fr

Comment prendre rendez-vous ?



à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel ou à partir de la rubrique "Contact"

→ en appelant le **0 809 401 401** du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (numéro non surtaxé)

→ auprès des France services

* SGC : service de gestion comptable

Le SPANC

Rappel ! Pour les maisons non raccordées au réseau d'assainissement (à la station d'épuration), le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est passé, il y a quelques années, contrôler vos installations individuelles. Pour celles qui n'étaient pas aux normes requises, le SPANC avait donné un délai de 4 ans pour les mettre en conformité. Si vous n'avez pas encore fait cette démarche, il ne vous reste que peu de temps.

SMICTOM 35

Réutiliser, réparer, recycler, c'est dans notre culture !

Avec 97 kg d'emballages ménagers et papiers triés par habitant chaque année, la Bretagne se place comme championne du tri en France. Une performance très largement supérieure à la moyenne nationale et qui s'explique par un engagement des Breton.nes en faveur du tri et de la réduction des déchets.



C'est en s'appuyant sur ces pratiques de recyclage et de réemploi presque intrinsèquement liées à la culture bretonne que la Région, en partenariat avec l'Ademe, invite aujourd'hui les Bretonnes et les Bretons à aller plus loin grâce aux écogestes, à travers une nouvelle campagne de communication. Volontairement sobre et épurée, cette campagne met en scène des objets iconiques bretons et qui ont connu plusieurs

vies dans de nombreux foyers.

Grâce aux écogestes, visons le zéro déchet !

Chacun.e d'entre nous peut, à travers des gestes simples et accessibles, participer à la réduction des déchets et à leur valorisation. Chez soi, lors de ses achats, dans son jardin ... découvrez ci-dessous des actions faciles à mettre en œuvre, depuis la source à la poubelle, grâce aux infos de l'ADEME ou aux vidéos du Low Tech Lab.

- Emprunter, louer, acheter d'occasion ou en groupes plutôt qu'acheter du neuf
- Réparer, réutiliser, donner, échanger plutôt que jeter
- Fabriquer ses produits maison
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Composter ses déchets, broyer et pailler ses végétaux
- Trier ses déchets

Plus d'informations :

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/zero-dechet/reduire-trier-valoriser-on-passe-a-laction/>

Un nouvel indice pour acheter des produits faciles à réparer

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un indice de réparabilité est apposé sur de nombreux produits. Il aide à savoir si le produit acheté sera facilement réparable.



Un indice sous forme de note



Afin de réduire les déchets et favoriser la réparation, une nouvelle obligation d'étiquetage a été mise en place sur certains produits afin d'orienter les consommateurs au moment de leurs achats.

Une note sur 10 informe du degré de réparabilité des produits. Un produit avec une note proche de 0 sera non réparable alors qu'un produit dont la note se rapproche de 10 sera facilement réparable.

Les premiers appareils concernés sont :

- les lave-linges à hublot ;
- les téléviseurs ;
- les ordinateurs portables ;
- les smartphones ;
- les tondeuses à gazon.

Plus d'information :

www.agirpouurlatransition.ademe.fr/

Idées reçues : « Même si je trie, les déchets finissent tous dans la même benne. »

FAUX ! Peut-être vous êtes-vous déjà fait cette réflexion en voyant un même camion ramasser à la fois les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les camions de collecte des déchets sont équipés d'un système de compartiments qui permet de dissocier les deux flux de déchets lors de la collecte. Chaque flux est ensuite envoyé en usine de traitement. Les déchets recyclables sont déposés au centre de tri pour être séparés par matière avant le recyclage et les ordures ménagères sont valorisées en énergie au Centre de Valorisation Énergétique de Vitry.



Le Relais pour l'Emploi

Ensemble, pour l'Homme, trouvons des solutions

Le Relais

2020 a été, comme pour beaucoup, une année complexe et d'adaptation face à la crise sanitaire liée au COVID. Toute l'activité de mise à disposition de personnel du Relais a été mise à rude épreuve. Cependant, nous avons réussi à garder le lien avec nos salariés et répondre au mieux aux attentes de nos clients pendant et après le confinement avec la mise en place de protocoles sanitaires pour la protection de tous.

Sur les 8 premiers mois de l'année, quelques 130 salarié(e)s ont travaillé auprès des collectivités, entreprises, associations et particuliers sur des postes d'agent d'entretien des espaces verts, agent collectivité dans les écoles, cantines, manutentionnaire... Le SMICTOM, client fidèle depuis de nombreuses années nous a sollicité pour du personnel. À la sortie du confinement, 20 salariés ont renforcé les équipes dans les déchetteries du Pays de Vitré. Cette reprise progressive de l'emploi et d'activité a donné un nouveau souffle aux salariés et à l'association après cette période entre parenthèse.

Nous recherchons toujours de nouveaux secteurs d'activités pour offrir un panel de missions de travail plus large aux salarié(e)s dans leur parcours d'insertion. Riche de nos 30 années d'expérience de mise à disposition de personnel, nous saurons cerner vos attentes et vos besoins face à un surcroît d'activité, un remplacement ou coup de main... !!!!

Vous êtes chercheurs d'emploi sur le territoire du Pays de Vitré, contactez le Relais.

Le pays fait son jardin

Le chantier d'insertion, a quant à lui, continué sa production de légumes bio pendant le confinement pour satisfaire nos 180 adhérents hebdomadaires heureux de pouvoir consommer, cuisiner en famille des produits bio, locaux et solidaires. Certains permanents administratifs de l'association ont prêté

main forte à l'équipe réduite en place, en travaillant ensemble dans le respect des gestes barrières dictés par les mesures gouvernementales.

Vous souhaitez devenir consommateur, alors rejoignez-nous !!!!

En 2020, le Pays Fait son Jardin a eu à cœur de développer les paniers solidaires auprès de familles en fragilité financière au prix de 3,25€ au lieu de 10,50€ grâce au co-financement des partenaires sociaux.

Le parc-mob

Ce service de location de scooters pour des publics en insertion compte 25 scooters essaimés chez 7 garagistes sur le territoire du Pays de Vitré.

Les 20 scooters en location pendant le confinement sont restés immobilisés chez les utilisateurs, c'est pourquoi l'Association a décidé de prendre en charge un mois de location (50 €).

Le Parc-Mob n'a pas pu répondre à toutes les sollicitations de location pour se rendre sur le lieu de travail ou formation face à une demande toujours aussi forte.

Grâce au soutien des différents partenaires financeurs nous avons fait l'acquisition de 3 nouveaux scooters pour répondre au besoin de mobilité dans notre territoire. Chaque année le renouvellement de 8 scooters est nécessaire pour assurer la continuité du service.



Le biau jardin

C'est un espace de rencontre intergénérationnelle autour d'une activité de jardinage en plein cœur du parc de la maison de retraite de Retiers pour partager, échanger... source de création et de lien social. Nous avons tous hâte de nous retrouver le plus tôt possible autour des fleurs et du potager que seuls les résidents de la maison de retraite ont pu continuer à faire vivre depuis la crise sanitaire.

Paillette et Pistache, les 2 chèvres naines sont impatientes de retrouver leurs visiteurs !!!

Coordonnées :

6 rue Louis Pasteur, 35240 RETIERS
02 99 43 60 66

28 rue Jean Moulin, 35500 VITRE
02 23 55 15 60

contact@lerelaispourlemploi.fr
www.lerelaispourlemploi.fr

Ouverture au public :

Lundi : 9h-12h | du mardi au vendredi : 9h-12h, 14h-17h (le mercredi à l'antenne de Vitré).



Les permanents 2021.

La chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin, forme larvaire d'un papillon de nuit (*Thaumetopoea pityocampa*), est un ravageur important des pinèdes d'Europe du Sud, qui atteint en France la limite nord de son aire d'extension. Sa remontée actuelle vers le nord est le signe d'un réchauffement du climat. Elle s'attaque aux pins (pin noir d'Autriche, laricio de Corse, maritime, sylvestre et pin d'Alep) et dans une moindre mesure aux cèdres. Elle est responsable de dégâts sur les boisements de pins en forêt.

En effet, la consommation des aiguilles peut être particulièrement sévère en hiver et au début du printemps si les populations sont importantes, occasionnant une défoliation massive et un préjudice important surtout à des jeunes boisements.

Cependant, les conséquences les plus graves de leur présence sont plutôt liées à des problèmes de santé humaine ou animale. Quelques semaines après son éclosion, la chenille processionnaire se dote de soies urticantes qu'elle libère lorsqu'elle se sent en danger. Ces soies, en forme de harpon, peuvent se fixer sur l'épiderme, les yeux ou les voies respiratoires de quiconque s'approche de l'insecte.



Il suffit alors de se gratter pour qu'elles se cassent et diffusent dans l'organisme une protéine toxique appelée thaumétopoéine

Outre son caractère inesthétique, en zone d'habitation, la présence des nids sur les pins des jardins de particuliers ou des lieux publics (écoles, parcs, stades...), est responsable d'affections graves chez l'homme et chez les animaux.

Chez l'homme, le contact direct avec les chenilles ou bien indirectement avec les poils urticants disséminés par le vent est responsable d'accidents plus ou moins graves suivant la sensibilité des individus :

- Sur la peau : par des plaques rouges avec ou sans cloques, accompagnées de démangeaisons intenses ou de sensations de brûlure qui peuvent durer quelques heures à quelques jours. Les lésions se situent surtout aux endroits de frottement avec le vêtement (jambes, cou, poignets) et peuvent

être particulièrement graves lors de contact direct avec les chenilles.

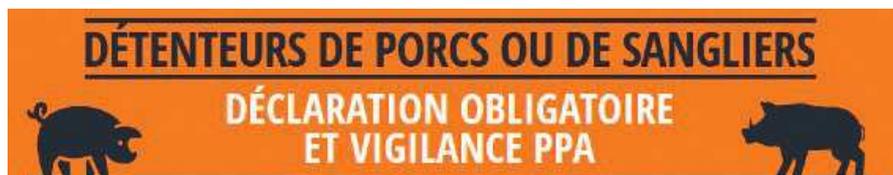
- Au niveau des yeux, par des paupières rouges et enflées. Quand les poils urticants pénètrent dans l'œil, ils peuvent causer des accidents graves allant jusqu'à la cécité.
- Dans les bronches, par des allergies violentes chez les personnes présentant des difficultés respiratoires.

À noter que chez les personnes en contact régulier avec la processionnaire (employés municipaux, paysagistes, travailleurs forestiers), la réaction peut aller crescendo au fur et à mesure des expositions.

Parmi les animaux, les chiens et les chevaux sont les plus vulnérables surtout à l'époque des processions où les chenilles sont directement accessibles. Les poils urticants provoquent, chez ces animaux, des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue.



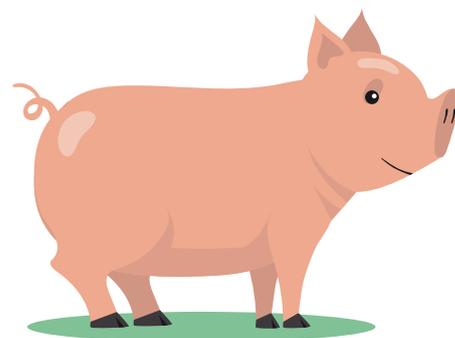
Les suidés



Aujourd'hui toute la filière porcine est exposée au risque croissant d'apparition de la peste porcine africaine. Cette pathologie décime les cheptels et se rapproche de notre territoire, via les sangliers.

En conséquence, tout détenteur d'au moins 1 suidé (porc ou sanglier) doit :

- Se déclarer auprès de l'Etablissement de l'Elevage (EDE) d'Ille et Vilaine (02 23 48 26 64 / ede.identification22@bretagne.chambagri.fr)
- Protéger ses animaux de tous les contacts avec l'extérieur et la faune sauvage, surtout les sangliers.



Les informations de la MCE (Maison de la consommation et de l'environnement)

Les biocides, des pesticides cachés dans nos maisons



Les biocides sont des substances toxiques que nous utilisons au quotidien, parfois sans savoir qu'il s'agit de pesticides. Certains d'entre eux sont même présents dans les produits que nous achetons sans que nous en soyons informés : lames de terrasse traitées, peinture anti-moisissures, produits antipuces, anti moustiques...

Des impacts sur la santé humaine et notre environnement

- Dans l'eau que nous buvons : à cause de la solubilité des molécules ou de leur transport dans des matières en suspension (poussière, micro-plastiques...), de nombreux biocides se retrouvent dans l'eau de nos rivières, avec le risque d'arriver jusqu'à l'eau de notre robinet.
- Dans l'air que nous respirons : alors que nous passons 90 % de notre temps en milieu clos, la pollution de l'air intérieur serait 5 à 10 fois supérieure à celle de l'air extérieur.
- Dans le sol qui produit nos aliments : les biocides sont des produits visant à éradiquer le vivant. Mais ils ne sont pas sélectifs : une fois répandus dans la nature, ils sont potentiellement nocifs pour toutes les espèces et les êtres vivants.

Les bons gestes pour se passer des biocides

Se passer des biocides chez soi, c'est possible et facile. Pour chaque problème entraînant l'usage de biocides, il est possible de résoudre la cause, sinon de trouver des alternatives saines et efficaces.

- Prévenir plutôt que guérir : aérer

quotidiennement le logement, utiliser des répulsifs naturels, gérer l'humidité, accepter la présence du vivant et la cohabitation...

- S'informer sur la composition des produits et matériaux achetés et préférer les alternatives écologiques.
- Faire le tri dans ses placards et déposer en déchetterie les biocides dans les conteneurs dédiés.

Pour apprendre à les identifier, prendre conscience de leurs impacts et trouver les solutions pour s'en passer, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la bio 29 et la Mce ont réalisé une fiche d'information « *Les biocides, des pesticides méconnus* ».

Retrouvez la fiche Les biocides, des pesticides méconnus sur notre site Internet

www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Pesticides).

Litiges de consommation du quotidien : réglez-les à l'amiable !



Les litiges de consommation du quotidien touchent tous les secteurs d'activité :

- Des travaux de réparation sur un véhicule ou une machine à laver qui auraient été mal effectués ou pas terminés,
- Une livraison d'un produit non conforme à la commande,
- Une résiliation d'un contrat de téléphonie ou Internet,
- Une contestation de frais bancaires...

Dans ces diverses situations, vous disposez de droits et de voies de recours amiables pour tenter de régler votre litige avant toute procédure judiciaire.

Consommateurs, vous pouvez saisir gratuitement la CRLC 35 (Com-

mission de règlement des litiges de consommation).

Cette Commission départementale de la Maison de la consommation et de l'environnement, financée par le conseil départemental, la ville de Rennes et l'Etat, a pour but de régler à l'amiable les litiges de consommation du quotidien qui opposent les consommateurs et les professionnels en Ille-et-Vilaine.

Pour la saisir, une procédure simple : Contactez le secrétariat de la CRLC 35 au 02 99 30 35 55 (du mardi au vendredi) ou adressez un courriel à crlc35@mce-info.org

Quel air pour nos enfants ?

Beaucoup de temps passé en milieu clos... et pollué

Nous passons plus de 80 % de notre temps à l'intérieur des bâtiments. Ce chiffre grimpe à 90% pour les enfants qui sont particulièrement sensibles à la qualité de l'air intérieur. Or, la concentration des polluants y est bien souvent plus importante qu'en extérieur.

L'origine des polluants peut provenir des matériaux du bâtiment, mais aussi de nos pratiques : activités de peinture, nettoyage chimique des locaux... Aussi, il est important d'aérer 10 minutes à minima, deux à trois fois par jour. Car l'air intérieur est presque toujours plus pollué que dehors.

Une réglementation pour accompagner les équipements

Depuis peu, les responsables d'établissements doivent surveiller la qualité de l'air dans leurs locaux :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et les crèches,
- Depuis le 1^{er} janvier 2020 pour les collèges et lycées,



INFORMATIONS DIVERSES

- À partir de 2023, pour les autres établissements recevant un public sensible.

Une fiche d'information et des posters

La Maison de la consommation et de l'environnement, avec l'appui de l'Agence régionale de santé de Bretagne, a réalisé une fiche d'information qui vise à informer les

parents d'élèves et les professionnels de l'enfance sur les nouvelles obligations de suivi de la qualité de l'air dans les locaux accueillant des enfants (crèches, écoles, collèges, lycées). Elle met en valeur les gestes à suivre et les conseils pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans ces lieux.

La fiche Qualité de l'air dans les

lieux accueillant les enfants est adaptée en poster Plus d'air pour nos enfants avec 2 versions, l'une pour les jeunes enfants (crèches et écoles), l'autre pour les plus grands (collèges et lycées).

Retrouvez la fiche et les posters sur notre site Internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Qualité air intérieur).

Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Le bruit, et si on en parlait ?

Le bruit en quelques chiffres

L'excès de bruit est la première nuisance partagée par les habitants en France. Ainsi, 57% des français s'estiment aujourd'hui plus sensibles à la qualité de l'environnement sonore qu'auparavant. 30% des Français ont déjà vécu des tensions avec leurs voisins pour des problèmes liés au bruit et 95% des travailleurs ont vu leur concentration et efficacité au travail baisser à cause du bruit.

Le bruit et la santé

Le bruit n'affecte pas seulement notre système auditif (acouphènes, pertes auditives...), mais aussi l'ensemble de notre organisme : nervosité, stress, troubles du sommeil, vertiges et fatigue, pertes d'attention, troubles cardio-vasculaires, difficultés d'apprentissage...

«Écoute ce silence», une fiche d'information sur le bruit

La Mce a réalisé une fiche qui vise à informer sur les nuisances sonores et leur impact sur notre santé. Elle permet de découvrir un peu mieux

les problématiques du bruit, avec quelques recommandations.

La mesure citoyenne du bruit

Cette fiche présente également le réseau de mesure du bruit « RUMEUR » à Paris et Lorient : www.lorient.bzh/bruit/

Si vous souhaitez effectuer des mesures du bruit, la Mce vous conseille l'application Noise Capture pour une mesure ponctuelle : <http://noise-planet.org/index.htm> ou fabriquer votre propre capteur fixe avec le projet SensorCommunity (<https://sensor.community/fr>).

Pour tout renseignement sur ce dispositif de mesure citoyenne, contactez la Mce.

Retrouvez la fiche Écoute ce silence sur notre site internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Santé)

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50 - info@mce-info.org
www.mce-info.org



EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Depuis un an, un nouveau conseil municipal travaille. Vue la situation sanitaire, de nouvelles procédures ont été mises en place dans les écoles, à la cantine, afin de préserver au mieux la santé de tous. Nous tenons à remercier le personnel communal qui continue à assurer sa mission dans ce contexte si particulier.

Ce début de mandat, bouleversé par la crise sanitaire, ne doit pas cacher l'ouverture du Pôle Médical en décembre 2020 (investissement communal) suivi de celle de la pharmacie (investissement privé). Nous nous réjouissons de cette dynamique impulsée par les professionnels de santé, largement soutenue par tous les élus. Louvigné-de-Bais bénéficie d'une offre de services de santé remarquable, enviée par les communes avoisinantes.

Durant cette période, la nouvelle municipalité a été dans l'obligation de régulariser des dossiers votés, lors du mandat précédent. La majorité a donc consacré la première année de son mandat à remettre en ordre les dossiers de la mandature précédente, retardant de fait d'autres dossiers. Une nouvelle

organisation du service administratif a aussi été mise en place.

Nous regrettons ces conséquences fâcheuses d'un suivi insuffisant des affaires courantes de la commune. Nous espérons que de nouvelles habitudes soient prises dans un souci d'efficacité et de rigueur.

Chacun peut constater que le paysage de la campagne louvignéenne change avec le chantier du contournement de notre commune livré fin 2022. Le conseil Départemental nous avait annoncé sa décision d'engager les travaux au début de l'année 2019.

Nous exprimons ici notre inquiétude. Depuis lors, aucune étude d'aménagement du bourg n'a été lancée par la municipalité.

Nous avons souligné à l'équipe municipale qu'il était grand temps de lancer ces études.

De notre point de vue, le contournement du bourg est l'occasion de requalifier l'artère principale de la ville. Il ne s'agit pas simplement de refaire la départementale mais de définir le Louvigné-de-Bais des prochaines décennies : l'aménagement paysager, les pistes cyclables, les cheminements piétonniers, la

dynamique commerciale et économique de la commune. L'enjeu est majeur pour la vie du bourg, ses commerçants, mais aussi pour la commune dans son ensemble.

Les choix d'aujourd'hui détermineront donc le futur paysage de Louvigné-de-Bais. Pour mener à bien ce projet d'envergure, nous proposons la création d'un groupe de travail chargé de suivre les différentes étapes du projet. La concertation serait privilégiée, par un dialogue permanent entre les élus, le bureau d'études et les habitants. Nous y apporterions tout notre soutien et notre énergie afin que Louvigné-de-Bais ne rate pas ce virage déterminant pour sa qualité de vie et son développement.

La campagne de vaccination en cours devrait s'accélérer, et de ce fait, nous espérons voir l'horizon s'éclaircir. Alors, les vacances, les rencontres familiales et amicales seront sûrement les bienvenues.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Marie Noëlle Renault
Christophe Ogier
Marina Rossard
Didier Louâpre



Ecole Charles Perrault

Une fin d'année scolaire 2019/2020 bien étrange



Musique à l'école

De septembre à décembre, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de 12 séances avec un intervenant en musique du Conservatoire de Vitré, dans le cadre du dispositif « Musique à l'école ». Ce projet était tourné vers les chansons et percussions au fil de l'eau. Les élèves ont tout d'abord cherché à reproduire des bruits de pluie, de vent et d'orage avec des pommes de pin, des baguettes de bois, des tubes de carton, des morceaux de papier aluminium, des cosses de graines séchées... Ensuite ils ont expérimenté des percussions avec l'eau (avec les mains, avec des cales basses, avec des bouteilles...) dans le but d'accompagner une chanson apprise en parallèle.



Le Permis Vélo

En début d'année scolaire, les élèves de CM2 ont pu passer leur permis vélo. Pour préparer le passage du permis vélo, ils ont effectué plusieurs exercices, en classe, où ils ont appris à reconnaître les panneaux du code de la route et l'équipement du cycliste (casque, sonnette...). Le jour du passage du permis, les élèves sont allés rejoindre les Gendarmes à la salle de sport où un parcours avait été

préparé. Le permis se compose de 2 épreuves : un questionnaire sur le code du cycliste pour vérifier les connaissances sur les panneaux et sur le code de la route et un exercice pratique en vélo. Tous les élèves de la classe ont réussi les tests et décroché leur permis !!



Le Vendée Globe

Cette année, nous avons obtenu la labellisation « Génération 2024 » pour notre école. Cela signifie que le Sport sera particulièrement à l'honneur jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Nous avons donc commencé l'année en suivant les skippers du Vendée Globe. Chaque classe avait ses skippers préférés. Chaque jour, les enfants suivaient les routages sur la carte et les informations transmises par les skippers. Ce fut également l'occasion de tout un travail de recherches sur les skippers, leurs bateaux...



Les noms de rues de Louvigné-de-Bais

Le conseil municipal a proposé aux élèves de participer au choix du nom des rues du nouveau lotissement le Pont-Bonnier. Ce lotissement se trouvant à proximité des deux écoles, la demande était de proposer des noms d'auteurs étudiés dans les écoles. Sabine Cogné, enseignante de CM1, a décidé de relever ce défi avec ses élèves. Pour cela, ils sont allés rechercher dans leurs cahiers de lecteur et ont proposé des noms de personnes qu'ils avaient déjà étudiés.

Mme Dayot et M. Bertinet, deux adjoints au maire, sont venus ensuite, en classe, annoncer les noms qui avaient été retenus par le conseil municipal. Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir les plans du lotissement intégrant les noms choisis. Il y aura donc l'impasse





Philippe Delerm, l'avenue Anne-Marie Chapouton, les rues Maurice Carême et Rosemonde Gérard.

Projet Plantation

Cet hiver, les élèves de CE1 et CE2 ont participé à la plantation d'une haie près de la salle Intermède, ainsi que de deux chênes à l'Espace Détente. Encadrés par les agents chargés des espaces verts, ils ont pris plaisir à mettre la main à la terre. Les essences des arbustes et l'utilité du paillage n'ont désormais plus de secret pour nos jardiniers en herbe !

Merci aux agents municipaux d'avoir donné de leur temps ! Ces deux demi-journées restent gravées dans la mémoire des enfants, et c'est avec plaisir qu'ils retourneront voir les arbres grandir.



Expression corporelle chez les CM

En raison du protocole sanitaire, la pratique du sport a été rendu compliquée. Les élèves de CM se sont donc lancés dans la découverte d'une nouvelle discipline : l'Expression Corporelle. Ils ont décidé de raconter une histoire avec leur corps. À partir d'un film « L'extraordinaire voyage de Marona », étudié dans le cadre de Cinéjeunes, ils ont mis en mouvement cette histoire. Utilisant toutes les parties de leurs corps, ils ont réalisé des chorégraphies par petits groupes pour redonner vie à l'histoire. Certains groupes ont préféré laisser vagabonder leur esprit dans un autre univers et ont imaginé des histoires totalement différentes.

Vous pouvez retrouver les vidéos de leurs chorégraphies sur le site Internet de l'école.



Randonneurs, randonneuses

Les élèves des classes de CM1 et de CM2 ont profité de l'arrivée du printemps pour aller faire du sport en extérieur. En effet, une nouvelle activité leur a été proposée : la randonnée !

Après s'être familiarisés avec des balises et des cartes à l'Espace Détente, ils sont partis à la découverte des différents chemins de la commune. Marcher dehors, repérer des balises, admirer les paysages, écouter le chant des oiseaux, ... voilà un programme pédagogique et bucolique qui a plu à tous nos randonneurs. 🍌

Les Activités Pédagogiques Complémentaires

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées par les enseignantes, après la classe. Il s'agit, selon les périodes de l'année et les niveaux de classe, d'aide personnalisée ou d'activités en lien avec le Projet d'école.

Dans le cadre de ces APC, les élèves de CE2, CM1 et CM2 participent au Projet « Dis-moi, dix mots ». Chaque année, l'opération « Dis-moi dix mots » sensibilise à la langue française en invitant chacun à jouer et s'exprimer, sous une forme littéraire ou artistique, autour de dix mots choisis par les organisateurs. Pour l'année 2020-2021, la thématique retenue est « Dis-moi dix mots qui ne manquent pas d'air ! »

VIE SCOLAIRE

En début d'année scolaire, nous avons travaillé sur le mot BULLER. Les élèves ont notamment inventé des poésies autour de ce mot. Ils ont également bullé à la manière d'une artiste, Yayoi Kusama.



Au cours d'une autre période, ils ont ainsi été invités à s'exprimer autour du mot ALLURE. La polysémie de ce nom permet l'entrée vers des activités variées : photographies d'élèves ayant « fière allure », à la manière des portraits de la première moitié du XX^e siècle ; création de vidéos en stop-motion (prises image par image) mettant en scène des personnages ; rédaction de textes autour de ces mises en scènes...

Les productions d'élèves seront présentées sur le site de l'école, afin que chacun puisse en profiter.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site Internet de l'école :

<https://ecole-charlesperrault-louvignede-bais.ac-rennes.fr>

Cette année, ce sont les élèves de CM1 et de CM2 qui sont les rédacteurs de notre site Internet. Ils choisissent les thèmes qui permettront d'informer sur la vie de l'école. Ils jouent ensuite les journalistes pour rédiger et documenter leurs articles. Toute l'équipe enseignante est très fière de leur investissement et du travail accompli.



Inscriptions pour l'année 2021/2022 :

Si vous souhaitez découvrir notre école, la directrice de l'école, Stéphanie Leroux, propose aux familles des visites individuelles et personnalisées. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 02 99 49 07 83.



L'Envol est une association à but non lucratif, qui a pour objectif d'aider l'école dans le cadre du financement de ses activités (achat de matériel pour les enfants, aide aux sorties scolaires, ...).

Chaque année, l'Envol finance en outre, le spectacle de Noël et son goûter.

Tous les parents d'élèves de l'école Charles Perrault y sont les bienvenus.

L'assemblée générale d'octobre est l'occasion de faire votre rencontre et de nous présenter.

Nos manifestations de cette année, et notamment le loto et le vide-greniers, ont été jusqu'à présent annulés en raison des dispositions sanitaires, même s'il a tout de même été possible de remettre un cadeau de Noël à chaque enfant de l'école.

Nous espérons que nous pourrons réaliser au moins une vente (brioches ou saucissons) d'ici la fin de l'année scolaire.

Ecole Saint-Patern

Une année pleine de projets...



SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

La crise sanitaire nous contraint dans nos projets mais ne nous prive pas des temps forts vécus à l'intérieur de notre école !

Une journée pastorale le 16 octobre 2020

Petits et grands mélangés, les élèves ont participé à différents ateliers animés par les enseignantes (Arts visuels, film, calendrier chrétien...) toute la matinée. Le début d'après-midi était consacré au cross pour les élèves de primaire. Puis la journée s'est poursuivie par l'intervention de deux membres de l'association « solidarité bouchons 35 » qui récupère les divers bouchons stockés à l'école. Les élèves ont découvert, en visualisant un film, le parcours d'un bouchon depuis son départ de l'école jusqu'à sa transformation en granule plastique. Enfin, la journée s'est terminée par un goûter.

Noël à l'école

Comme à l'habitude, les enfants entourés de l'équipe éducative ont célébré l'arrivée de Noël. Grâce à l'investissement des bénévoles et de l'équipe APEL, l'école était bien éclairée et un très beau sapin décoré illuminait la cour pour le plus grand plaisir des élèves.

Chaque classe était décorée aux couleurs de Noël et Marie Christine avait dressé une magnifique crèche dans le couloir des classes maternelles.

Et bien sûr, le Père Noël est passé !



L'Épiphanie à l'école

Le mardi 12 janvier, les enfants des deux classes de maternelle ont une nouvelle fois fêté les rois. Les enfants de la classe de MS/GS ont réalisé les galettes lors de leurs ateliers cuisine et ils ont invité leurs petits camarades de la classe de TPS/PS à partager un moment pour les goûters. Voici les heureux rois et reines de l'année.



Mardi gras

Mardi 16 février, les élèves de l'école Saint-Patern ont fêté mardi gras, chacun a confectionné son masque et les plus grands ont fabriqué ceux des plus petits. Au goûter : dégustation de pancakes.



Chantier à venir



Comme promis l'an dernier, le chantier de rénovation des sanitaires va débuter en juin et se poursuivre une partie des congés d'été pour garantir le confort de nos élèves à la rentrée.

Un grand merci à l'équipe OGEC.

Contacts avec l'école

Delphine SAVAL, cheffe d'établissement est en décharge de direction les vendredis pour cette année scolaire 2020 - 2021.

Les portes ouvertes ne sont pas envisageables cette année mais la visite de l'école est possible sur rendez-vous les vendredis.

Les inscriptions sont possibles toute l'année. Pour prendre rendez-vous, vous informer sur le projet éducatif et inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter la directrice par téléphone au 02 99 49 07 01 ou par mail à l'adresse suivante :

eco35.st-patern.louvigne-de-bais@enseignement-catholique.bzh



Nouveau bureau A.P.E.L. 2020-2021

Présidente : Fabienne LANSADE-BOUTRUCHE

Vice-Présidente : Elodie GOBIN

Trésorière : Elodie HAMON

Secrétaire : Virginie MOREAU

Secrétaire adjointe : Sandrine MAILLARD

L'ensemble du bureau est composé de 13 personnes.

Vous pouvez également retrouver nos jus de pommes en vente à la boulangerie, qui ont gentiment accepté de nous aider dans notre démarche.

Les prochaines ventes sont prévues courant avril, auxquelles viendront s'ajouter la vente de saucissons.

Ces ventes sont ouvertes à tous et vous pouvez les retrouver via notre page Facebook : « Apel St Patern » vous pouvez aussi nous contacter par mail : apelstpatern@gmail.com

Gouter de Noël

Pour Noël, les enfants ont eu un sachet de chocolat et une boisson lactée ainsi qu'un livre distribué par le Père Noël lors de sa visite surprise.



Kermesse

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 20 juin 2021, pour une kermesse spéciale, en raison de la crise sanitaire, avec le spectacle des enfants, un repas galettes saucisses / frites sur réservation et quelques animations.

Masques

L'APEL a offert gentiment un masque lavable à chaque élève.



Ventes

Sur le 1er trimestre, nous avons organisé une vente de brioches et deux ventes de jus de pommes.



Tparents Louvigné-de-Bais

L'espace jeux Capucine est malheureusement à l'arrêt depuis septembre dernier, en raison du contexte sanitaire. Le RIPAME, tout comme l'association, proposent un service de «click and collect», de prêt de jeux, ouvrages ou matériel aux assistantes maternelles.

Les bourses aux vêtements, jouets, puériculture, et chasse à l'œuf de pâques restent également suspendues, jusqu'à nouvel ordre...

Parallèlement, l'association, grâce à son club parents labellisé par CAF et familles, propose plusieurs soirées, gratuites et ouvertes à tous, sur inscription, en visio. Pour 2021 :

- Découverte des signes associés à la parole pour mieux communiquer avec l'enfant avant qu'il ne parle, le jeudi 17 juin de 20h à 21h30, animé

par Sandra Jaouenne, formatrice et consultante en parentalité

- Un cycle sur l'adolescence, les mardi 7 septembre, « nos ados et les écrans » et jeudi 25 novembre 2021, « les premiers amours de nos ados. Ma place de parents », de 20h à 22h, animé par Delphine Theaudin, psychologue-clinicienne.

- Mieux comprendre ce « zaty-pique » qu'est le Tda(H) ? Mardi 28 octobre 2021 Animé par Dominique Elboradi-Moine, psychopédagogue.

Toutes ces soirées sont gratuites et proposées avec l'application « Zoom », à télécharger sur son PC ou mobile.

Il suffit de vous inscrire au 06 51 83 90 83 ou tparentslouvignedebais@gmail.com



Pour recevoir le lien quelques jours avant la soirée.

Le bureau Tparents Louvigné-de-Bais vous souhaite un bel été 2021.

Marina Rossard : présidente,
Stéphanie Rousseau : trésorière
et Émilie Burger : son adjointe,
Magalie Guillou : secrétaire
et Roseline Menay.

Le bureau Tparents
Louvigné-de-Bais

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné-de-Bais - Chancé »

Comme la plupart des associations, la vie de l'UNC est des plus restreinte, après une quasi page blanche en 2020.

L'assemblée générale programmée fin janvier 2021 a été reportée à une date plus propice.

L'UNC de Louvigné-Chancé est forte cette année de 47 adhérents et sympathisants. Toutes et tous susceptibles de nous rejoindre seront les bienvenus pour que puisse perdurer l'association.

Espérons que nous puissions nous rassembler et commémorer les cérémonies, autrement qu'en comité restreint. Chacun de nous aspire à retrouver du lien social, se rencontrer, et ainsi rompre l'isolement.

Nous saluons, et disons merci, « aux premières lignes » ceux qu'on surnomme les indispensables, le personnel scolaire, etc..., se devant de composer et s'adapter avec toutes ces contraintes.

Il y aura un horizon au bout du tunnel que nous traversons.

L'amicale de la pêche Louvignéenne

La pêche a la chance, par son activité de plein air, de satisfaire ses nombreux adhérents de tous les âges, pour le loisir et la détente, bien nécessaires en cette période. À part les animations coutumières (restaurations-buvette) qu'on ne peut maintenir lors des lâchers de truites, l'association se porte bien financièrement et en fréquentation aussi, grâce notamment aux bénévoles, souvent disponibles, pour gérer en plus de l'entretien des bords de l'étang de la Touche, quelques incivilités parfois surprenantes... Bref, un grand merci à eux. Comme chaque année, l'étang est ré-empoissonné de différentes espèces de poissons, livré par M. Gandon, pisciculteur en Mayenne, pour une valeur avoisinant 2000 euros, que l'on amortit avec la vente des cartes de pêche et l'aide d'une subvention de la commune. Nous rappelons que ces cartes de pêche sont en vente, à la journée ou à l'année, au PMU « la Rozell » ou à la boucherie « chez Jimmy », ainsi que l'existence d'une carte « été » (juillet-août) pour les moins de 15 ans à 7 euros.

En vous souhaitant de bonnes prises...

Le bureau

Club Amitiés et Loisirs

Dans notre dernier compte rendu du bulletin de novembre 2020 nous annonçons la reprise de nos réunions de quinzaine le 24 septembre, mais dès fin octobre nos rencontres étaient suspendues ainsi que nos activités de fin d'année et de début 2021.

2020 Une année d'inquiétudes

Les obligations d'isolement sanitaire ont engendré beaucoup de frustrations. En l'absence de possibilités de rassemblement, le club a voulu malgré tout marquer d'une autre manière ces moments de fête et de convivialité ; aussi sur la journée du 17 décembre était organisée une distribution gratuite de 115 repas agrémentés de la bûche de Noël, préparés par nos commerçants locaux.

Notre assemblée générale annuelle, dans un premier temps repoussée, est désormais annulée et reportée à janvier 2022. Il sera donc procédé au renouvellement des administrateurs rééligibles en 2021 et 2022.

Nos activités restreintes de 2020, ont conduit à réduire la cotisation annuelle 2021 à 10 € au lieu 16 € les années précédentes.

L'exercice financier 2020 fait apparaître un déficit de 1580 € correspondant globalement à l'achat de 1500 masques (1544 €) ; mais il ne remet pas en cause l'équilibre de la trésorerie de notre club résultant de la gestion prudente qui a toujours guidé ses dirigeants successifs.

2021 Une année d'espoirs

Les perspectives de vaccination remettent en lumière la nécessité de relations sociales et de vie associative. Le début d'année a été marqué par la mise sur pied d'un groupe de « marche tonique » dans le cadre du comité de secteur de Chateaubourg animé par Nicole Richard responsable de secteur.

Une quarantaine de marcheurs y sont inscrits dont une trentaine de participants en moyenne tous les lundis matin de chaque semaine

alternativement sur la commune de Louvigné et les communes environnantes.

Cette nouvelle activité sportive élargit le réseau des adhérents vers les jeunes retraités tant au niveau de la commune que celui du secteur tout en créant de nouveaux liens en ces temps de confinement.

Notre club augmente significativement le nombre de ses adhérents en 2021 en passant de 119 à 136 (-10 par décès et problèmes d'autonomie essentiellement et + 27 nouveaux)

En appui de la communication incitative de GÉMOUV35, relative à la vaccination des + 75 ans, notre club a proposé à ses adhérents de les aider dans la prise de rendez-vous et leur accompagnement au centre de vaccination de Vitré ; concrètement 12 personnes en ont bénéficié.



Aéropavi : l'association d'Aéromodélisme du Pays de vitré.

Notre association a pour objectif de rassembler des personnes passionnées par tout ce qui touche au monde du modélisme radio commandé et plus particulièrement à l'aéromodélisme, les avions et quadricoptères.

Nous échangeons nos compétences dans un esprit bon enfant, et les partageons aussi avec les plus novices dans le but qu'ils puissent voler à nos côtés. L'esprit de compétition n'est pas aux rendez-vous mais une course ou deux ou un combat à la banderole pour la rigolade sont toujours les bienvenus.

Nos modèles réduits sont pour la plupart fabriqués par nos soins (avec une certaine facilité de

construction accessible à des adolescents). Informatique, bricolage minutieux, lecture de plan, soudure électronique basique seront aux rendez-vous.

Pour les personnes désireuses de nous rencontrer, nous vous demanderons le respect des règles de sécurité, de l'autonomie, un esprit d'équipe (nous volons rarement en solo !), et une envie démentielle d'apprendre.

Veuillez nous contacter sur notre forum (<https://aeropavi.leforum.eu/index.php>) pour être informé des disponibilités des membres pour que vous puissiez être reçu à la salle de Louvigné-de-Bais.

Bon vol !



Danse Louvignéenne

Une nouvelle année bien peu ordinaire s'achève pour la Danse Louvignéenne.

Il faut nous adapter et tenir bon. Notre traditionnel spectacle de fin d'année est malheureusement à nouveau annulé, faute de temps et de répétitions. Nous espérons néanmoins, avec l'arrivée des beaux jours, pouvoir proposer des cours en extérieur à vos enfants, pour se retrouver et partager notre passion.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés chaque semaine suivant la météo. Pour la Zumba, une reprise éventuelle est prévue à la mi-mai suivant l'évolution de la situation sanitaire et les autorisations de l'État.

Nous avons tous des fourmis dans les jambes et avons hâte de pouvoir reprendre une vie normale. Pouvoir danser, danser et danser encore !!!

Nous restons à votre écoute pour toutes autres questions :

Par mail à : la.danse.louvigneenne@gmail.com

Par téléphone : 07 58 56 65 64

Prenez soin de vous,

CALDERON Matthieu



Atelier d'Arts Plastiques

Des œuvres confinées !!

Comme toutes les associations, il nous faut composer avec l'incertitude et essayer de s'adapter à cette vie connectée. En dépit de notre volonté de garder contact avec les élèves et nos messages d'informations, il est impossible de conserver l'ambiance habituelle de l'Atelier.

Le groupe « WhatsApp » mis en place fonctionne plutôt bien entre les adultes mais il est complexe de le faire vivre avec les enfants.

Comme nous ne pourrions pas gommer pour recommencer, nous attendons avec hâte la réouverture de l'Atelier aux enfants, aux jeunes adultes et aux adultes le mercredi après-midi.

• 2 cours enfants 15h00 à 16h30 et 16h45 à 18h15 destinés à l'art plastique et au modelage.

Explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture. Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. Toutes les œuvres sont aujourd'hui cuites. La terre devient ferme en séchant et durcit définitivement dans le four de potier que nous avons acquis.

Découverte et pratique de techniques variées.

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers. Cet atelier est orienté vers l'apprentissage de différentes techniques et incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Ces 2 cours sont proposés à tous les enfants à partir de 6 ans.

• 18h30 à 20h30 – Jeunes adultes et adultes

Apprentissage de différentes techniques et de création qui permet de développer une pratique person-

nelle et de favoriser la curiosité.

Rencontre de l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps, observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques. Et bien entendu le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Les cours sont "mitonnés" par Stéphanie GALODE, notre professeure, animatrice expérimentée, diplômée en arts plastiques et formée aux métiers d'enseignante à l'IUFM.



Nous contacter :

Mail : dessin.louvigne@gmail.com

Facebook : Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné-de-bais

Téléphone : Marylène de Carville 06 70 30 67 97

Adresse : Centre Culturel, rue Anne de Bretagne à Louvigné-de-bais



Le Cabaret du cœur

Libérer sa voix

Elargir son chant

Chanter a cappella

Aimer se retrouver

Bousculer ses habitudes

Apprendre couplets et refrains

Rythmer son cœur en musique

Enchanter les mots

Tisser des liens d'amitié

Divertir au son de ritournelles et cantates

Unir nos voix

Chanter encore et en chœur

Oublier le quotidien

Ecouter de douces mélodies

User les planches

Retrouver le bonheur d'être ensemble !

Voici résumé en quelques mots ce qui symbolise l'association « Le Cabaret du Cœur ».

En attendant... pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Chantal Moreau au 06 11 56 92 43 ou Mme Maryvonne Taburet au 02 99 49 01 76



Les comédiens de la Vigne au loup

L'association théâtrale des comédiens de la Vigne au Loup est en sommeil depuis le 17 mars 2020.

Cependant, nous vous proposons un petit retour en images sur les années passées.

Cette association a presque 50 ans. Et oui !

Elle a été créée en juillet 1974 par quelques personnes issues de la troupe du patronage désireuses d'ouvrir au plus grand nombre le théâtre.

Pourquoi La Vigne au Loup ?

Un jeu de mot inversé avec l'identité de la commune tout simplement ...

André Désilles fut élu président de l'association jusqu'en 1991 et ensuite c'est Paul Renault qui assura cette fonction.

Marie-Noëlle Mouton, secrétaire de l'association jusqu'en 2000 se souvient de la 1^{re} pièce jouée par la troupe : « La maison de l'aiguilleur » une comédie dramatique qui n'avait pas rencontré le succès près du public mais qui à sa réédition 20 ans plus tard avait recueilli beaucoup plus d'enthousiasme...

Parmi les dix-huit jouées, Les moineaux de Montmartre ; Les Mystères de Paris ; Ne coupez pas les arbres ; Les Sonderling ; Les vacances à Saint fruskain ; J'y suis, j'y reste sont des pièces cultes...

La troupe s'est renouvelée régulièrement avec l'arrivée et la sortie de nouveaux comédiens et avec Chantal David, une passionnée de théâtre qui est venue faire la mise en scène de 1991 à 1993.

Puis tout s'est arrêté en 2000 avec la pièce « Bichon ».

Après un long sommeil, l'association a repris du service en septembre 2009 à l'initiative de Paul

Renault et Michel Davenel sollicitant de nouveaux parents pour s'investir dans l'association.

Stéphanie, Marie-Laure, Laurence, Marie-Christine, Sylvie, Isabelle

deviendront bénévoles assumant toutes des fonctions au sein du bureau. Stéphanie prendra la présidence en juin 2011.

Des activités théâtre pour les primaires et les collégiens seront proposées et Patricia Pierre animera pendant 11 ans les ateliers théâtre et mettra en scène brillamment tous les spectacles de fin de saison avant de partir pour une retraite bien méritée en juin dernier avec la frustration de n'avoir pas pu mettre en scène le spectacle de fin de saison des enfants.

La dernière pièce en 2019 « Une folle Histoire » s'est jouée sur la scène Saltimbanque de la nouvelle salle Intermède qui attend désespérément que les comédiens puissent revenir ...

La Troupe d'Ouvrez les Guillemets devait le faire en Mars 2021 avec la pièce « Les municipales » avec Patricia Pierre comme metteuse en scène ...

Puis vous connaissez la suite !

Le monde du loisir et de la culture est en berne et s'impatiente ... Nous avons tous besoin de retrouver les émotions que provoquent un spectacle. Être ensemble, rire, sourire, pleurer, ressentir, applaudir, être surpris ...

Et si on se réfère aux proverbes africains préférés de Patricia,

« La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité », « Un homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures », nous devons ressembler sacrément à un zèbre sans beaucoup de rayures en ce moment et c'est bien triste !

Alors adaptions nous, patientons et on va bien finir par voir le bout du tunnel !

Prenez soin de vous et des vôtres.



La Troupe de la Vigne au Loup a joué 18 comédies. Parmi elles : Et ta soeur en 1978; Les mystères de Paris en 1980; Vacances à Saint Fruskain en 1991; Les moineaux de Montmartre en 1992



Toujours de très grands moments d'émotions lors des spectacles de fin de saison!

Espace sophro



L'association « espace sophro » espère reprendre prochainement les séances de Sophrologie.

Ces séances collectives se déroulent à la salle Intermède, le lundi de 18 h à 19 h pour le 1^{er} groupe, et de 19 h 15 à 20 h 15 pour le 2^e groupe.

Les séances non faites, à cause de la fermeture des salles, seront bien sûr reportées.

Si vous êtes intéressées, vous pouvez envisager de vous joindre à l'un de ses groupes, dès que la reprise sera possible.

La sophrologie est une méthode psychocorporelle, qui permet de vivre plus sereinement les événements de la vie. C'est un apprentissage de techniques simples à réaliser dans son quotidien pour renforcer nos capacités d'adaptation. Elle permet de se sentir mieux dans son corps, de retrouver un confort respiratoire, nécessaire à une bonne santé physique et psychologique. Elle est adaptable, et se pratique à tout âge, dans le respect des possibilités de chacun.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Dayot Christine, Sophrologue au 06 84 75 24 98.



Dynamic Gym



Notre saison sportive a été bien compliquée, et raccourcie avec toutes les restrictions imposées par la COVID, mais nous avons su nous adapter au mieux pour nos adhérents.

La reprise du sport, aussi bien pour les enfants, que pour les adultes au mois de septembre a été bien appréciée, et nous étions tous motivés, mais cela fut de courte durée.

Pour pallier à l'arrêt des séances, Nicolas, notre animateur sportif, nous a concocté des séances complètes en multisports et en fitness, chaque semaine pour poursuivre le sport à la maison.

- Pour les adultes, après une reprise le jeudi 10 septembre, toutes les séances ont été annulées depuis le 15 octobre 2020, suite au confinement. Nous avons repris le fitness en extérieur, uniquement le samedi, depuis le 03 avril 2021 (dans la limite de 6 personnes).

- Pour les multisports, tout a été aussi compliqué. Après un bon démarrage en septembre, les séances ont été stoppées du 05 novembre au 10 décembre 2020. Les enfants ont pu reprendre trois semaines entre le 17 décembre et le 14 janvier 2021, avant un nouvel arrêt, pour interdiction du sport en salle. Avec l'arrivée du printemps, le multisports a repris en extérieur depuis le 20 mars 2021.

En espérant pouvoir continuer le sport jusqu'au 24 juin sans encombre...

Toutes nos séances se déroulent à la salle des sports et sont assurées par les éducateurs sportifs de Pèle Mêle, notre partenaire. En espérant une reprise plus sereine en septembre, voici les horaires et tarifs de nos séances.

Multisports

- Pour les 5-6 ans :
Le jeudi de 16h45 à 17h30
- Pour les 7-10 ans :
Le jeudi de 17h30 à 18h15
- Tarif : 55€ l'année

Fitness – Step

- Fitness : Le jeudi de 18h30 à 19h30
- Step : Le jeudi de 19h30 à 20h30
- Fitness : Le samedi de 09h à 10h
- Tarif : 70€ pour 1 cours/semaine ou 100 € pour 2 cours/semaine
- Pour tout renseignement :
marie-christine.louin@orange.fr
06 77 23 41 33



Louvigné-de-Bais Volley-ball

Les lions de Louvigné-de-Bais ont hâte de retrouver le terrain.

Le COVID a bouleversé les habitudes sportives de chacun mais le club de Louvigné-de-Bais volley-ball a su s'adapter à chaque nouvelle mesure depuis un an.

Pendant le premier confinement, Damien Richard, le président du club, proposait des séances de sport en direct sur Facebook et embarquait avec lui de nombreux licenciés et supporters.

La reprise de la rentrée a fait du bien à tous mais ça n'a malheureusement pas pu se maintenir très longtemps avec le nouveau confinement et les nouvelles mesures sanitaires. Les seniors sont à l'arrêt forcé depuis le 24 octobre tandis que les plus jeunes avaient pu profiter de séances aménagées pendant les vacances de Noël et jusqu'au 16 janvier, date à laquelle la pratique des activités sportives en intérieur a été suspendue une nouvelle fois. Durant cette période, Damien Richard continuait de proposer une séance de sport par semaine ainsi que des fiches d'entraînement à faire chez soi.

Les lions de Louvigné sont motivés et sont portés par un président très déterminé à permettre à ses joueurs de s'entraîner et de continuer de bouger coûte que coûte. De nou-



veaux créneaux de sport en extérieur étaient proposés les samedis matin depuis le 30 janvier, avec une séance pour les plus jeunes suivie d'une séance pour les plus de 15 ans : renforcement musculaire et motricité au programme.

Depuis le 17 mars, avec la reprise des entraînements encadrés par les

animateurs de Vitré Communauté, chaque catégorie a son entraînement d'une heure en extérieur et les ballons sont de nouveau de sortie pour le plaisir de tous.

Le club s'adapte mais une chose est sûre, ses joueurs n'attendent qu'une chose : retrouver le terrain au plus vite !

Site internet : <https://louvignedebaisvoll.wixsite.com/lbvb>
Facebook (groupe) : Louvigné-de-Bais Volley Ball
Contact : Damien Richard, président - 06 47 00 04 60
volleyball.louvignedebais@gmail.com





Stade Louvignéen Football Club

Cette saison a été à nouveau difficile pour le football et pour le club sportif. L'arrêt du championnat a marqué une fin de saison inachevée. Comme toutes les associations, le SLFC espère repartir sous de meilleurs auspices pour la saison prochaine, avec des joueurs boostés, un comité motivé pour que nous puissions relever de nouveaux défis.

Les entraînements jeunes ont pu être en grande partie maintenus pendant toute la saison à l'aide de nos animateurs.

Pour les joueurs seniors, le couvre-feu imposé a limité les entraînements.

Quant aux manifestations, nous n'avons pas pu les mettre en place compte tenu des contraintes sanitaires qui s'imposaient. Pour la fête des « 50 ans du club », elle est reportée au 11/12 juin 2022. Malgré tout, le comité s'est attaché à assurer la continuité du fonctionnement du club, tout en se projetant vers la saison prochaine. Le panneau des sponsors est en cours de réalisation et devrait être bientôt installé. Henri Mouton a été interviewé par Radio France Bleu Armorique le 12 avril et ainsi évoqué la création et l'évolution du club. (<https://youtu.be/hCFaSJGNmu0>)

Une vente de repas à emporter aura lieu le samedi 12 juin avec le restaurant le Bretagne. Cette manifestation se veut de marquer le repas des 50 ans qui aurait dû avoir lieu dans d'autres circonstances. Toutes les informations complémentaires seront transmises sur le site du club : <https://stadelouvigneen-footeo.footeo.com/> ou sur les réseaux sociaux.

Bilan de la saison, préparation de la nouvelle saison, reprise des entraînements, organisation des différents championnats, ... tout ceci va se mettre en place courant juin en lien avec les directives des instances du football (Ligue et District). Bref, le travail se poursuit !

Pour la prochaine saison, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant

Pour les jeunes :

Ludo 06 12 35 81 29

Cédric 06 24 61 42 79

ludo.foot35@orange.fr

Pour les seniors :

Karl 06 84 36 77 45

Mickaël 06 01 48 13 69

35.525058@footbretagne.org

Comptant sur vous tous pour la saison prochaine, nous serons heureux de retrouver joueurs, supporters, photographes et bénévoles sur les terrains ! Alors, à très vite, en pleine forme,

Le Stade Louvignéen



Les P'tites raquettes

Bonjour à tous,

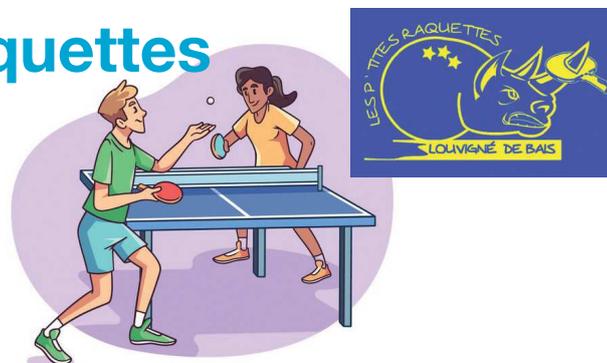
Après cette seconde année difficile due à la Covid, les membres du bureau « Les P'tites raquettes » espèrent retrouver tous ses adhérents dès que les restrictions sanitaires seront allégées ; avec pour objectif de pouvoir reprendre les entraînements aux jours et heures habituelles :

- Pour les plus jeunes, les vendredis soir de 18h30 à 20h
- Pour les adultes, les lundis et jeudis soir de 20h30 à 22h

Les compétitions adultes se dérouleront les vendredis soir selon le calendrier de la FFTT.

Un effort financier sera fait pour les licenciés, déjà inscrits cette année, qui n'ont pas pu faire une saison complète (montant à définir).

En attente de se revoir très vite, prenez bien soin de vous tous.



Contact :

Anthony Batteux, Président 06 88 86 76 98

Eric Jeuland, Vice-président 07 80 34 56 69

Catherine Chesnais, Secrétaire 06 80 55 95 19

Mail : lesptitesraquetteslb@gmail.com

La paroisse

Le caté, pour qui ?

- Pour les enfants à partir du CE1 jusqu'au CM2 (possibilité de commencer à tout âge)
- Pour tout enfant baptisé ou non (préparation au baptême possible)



Groupe de CE, 2020/2021.

Le caté, pourquoi ?

Le caté n'est pas une activité comme les autres. Inscire son enfant au caté, c'est lui permettre à travers l'Évangile, de réfléchir aux questions qu'il se pose sur lui-même, sur le monde et sur Dieu. C'est lui permettre de rencontrer Jésus et de découvrir qu'il est aimé de Dieu. C'est aussi la possibilité de se préparer aux sacrements du Pardon et à la première des communions.

Le caté, par qui ?

- Généralement par les parents catéchistes. Certains le sont ponctuellement, d'autres dans la durée.
- Toujours par la famille : les parents sont les premiers catéchistes de leur enfant pour accompagner et soutenir sa démarche de foi.

Le caté, c'est quand ?

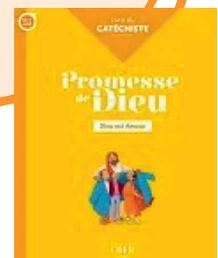
* 1 à 2 séances par mois d'1h.

Le caté, c'est où ?

Généralement, dans la salle paroissiale de la communauté.

Le caté, c'est comment ?

Un nouveau parcours de catéchèse utilisé « Promesse de Dieu ». En CE1, « Dieu te cherche » et en CM, « Dieu est amour » ou « Dieu est Parole » ou « Dieu marche avec nous ».



Pour tout renseignement :

Marie-Noëlle Mouton, 22 rue Anne de Bretagne à Louvigné-de-Bais, 02 99 49 00 78, mnmouton35@gmail.com
et Marina Rossard, 02 99 49 08 65, myrossard@gmail.com.

Nous recherchons des bénévoles pour dynamiser notre communauté. Des équipes ont besoin d'être étoffées (secours catholique, visite aux malades, animations...).

N'hésitez pas à contacter Marie-Jo. Davenel au 09 69 80 02 76, 06 84 22 19 16, marijo.davenel@gmix.fr

Jeu concours

3 lots surprises à gagner !

Devinez pour chaque photo s'il s'agit d'un coucher ou d'un lever de soleil.
Remplissez et retournez le coupon réponse qui se trouve sur la feuille annexe.



1



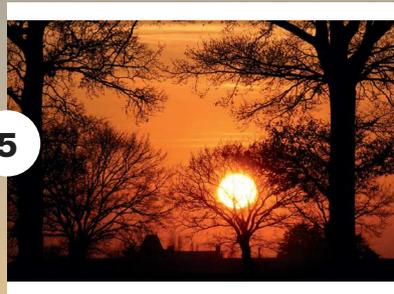
2



3



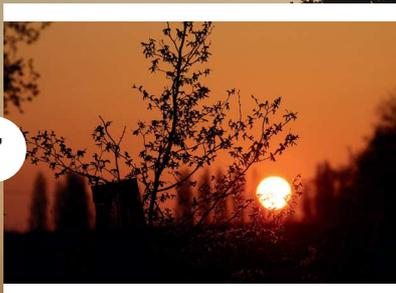
4



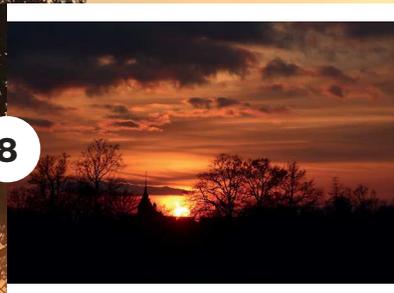
5



6



7



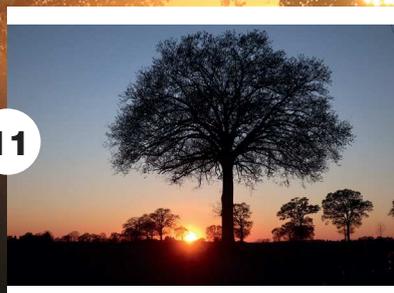
8



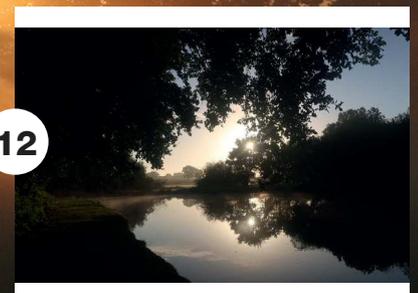
9



10



11



12

Magnifiques photos de levers et couchers de soleil à Louvigné-de-Bais réalisées par une personne passionnée de photographie de la nature.

Accueil Mairie

(6 place de la Mairie)

Lundi et mardi 8h30 - 12h
Mercredi 8h30 - 12h
et 14h - 16h
Jeudi et Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 11h
(2^e et 4^e du mois)
☎ 02 99 49 00 20

Agence Postale

(5 place de la Mairie)

Lundi 15h15 - 18h45
Mardi au vendredi 9h30 - 13h
Samedi 9h30 - 12h
(2^e et 4^e du mois)
Dernière levée du courrier à 16h en
semaine, 12h le samedi.
☎ 02 99 49 00 79

Bibliothèque

Mercredi 14h30 - 17h30
Vendredi 15h30 - 18h30
Samedi 10h - 13h
☎ 02 99 76 95 22

